

**RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS
2021
CONSEIL DE QUARTIER DE SILLERY**



Projet citoyen d'une station-vélo et d'un carrefour historique sur le lot d'angle du 2003, chemin Saint-Louis, au centre du site patrimonial de Sillery.¹

LE 12 AVRIL 2022



17 ans (2004-2021)

Arrondissement de Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge
Édifice Andrée-P.-Boucher
1130, route de l'Église
Québec (Québec) G1V 4X6

conseilquartier.sillery@ville.quebec.qc.ca
Téléphone : (418) 641-6301, poste 3091

https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/conseils_quartier/sillery
<https://www.facebook.com/Conseil-de-quartier-de-Sillery>



¹ Illustration du projet de station de vélo pouvant occuper le lot d'angle vacant situé à l'intersection du chemin Saint-Louis et de la côte de Sillery en site patrimonial déclaré de Sillery, juillet 2021, CQS.

Table des matières

MOT DE LA PRÉSIDENTE	5
1. PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER	7
1.1 DESCRIPTION DU CONSEIL DE QUARTIER	7
1.2 CONSEIL DE QUARTIER DE SILLERY	7
1.3 MEMBRES	7
1.4 TERRITOIRE DU QUARTIER	8
1.5 AIRES DE DIFFUSION DU QUARTIER	8
1.6 POPULATION DU QUARTIER	8
1.7 LE QUARTIER DANS LA VILLE.....	9
2 FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER	10
2.1 ASSEMBLÉES	10
2.2 PRÉSENCES	10
2.2.1 LES CITOYENNES ET LES CITOYENS.....	10
2.2.2 LES PARTICIPANTS ET LES PARTICIPANTES AU CONSEIL.....	11
2.2.3 LA PARTICIPATION DU CONSEIL	13
2.3 RÉOLUTIONS	13
2.4 ORGANISATION DU CONSEIL DE QUARTIER	16
2.4.1 PARTICIPATION CITOYENNE	16
2.4.2 COMPOSITION DU CONSEIL	17
2.4.3 COMMUNICATIONS DU CONSEIL	17
3 MANDAT DU CONSEIL DE QUARTIER.....	19
3.1 DEMANDES D'OPINION.....	19
3.1.1 R.C.A.3V.Q. 291, 8 JUIN.....	19
3.1.2 R.C.A.V.Q. 291, 8 JUIN.....	19
3.1.3 R.C.A.3V.Q. 304, 8 JUIN.....	20
4. DOSSIERS DU CONSEIL DE QUARTIER.....	21
4.1 MOBILITÉ DURABLE ET ENVIRONNEMENT.....	21
4.1.1 TRAMWAY ET COUPE D'ARBRES MATURES	21
4.1.2 SÉCURITÉ ROUTIÈRE EN ZONES SCOLAIRES.....	21
4.1.3 RÉSEAU STRUCTURANT DE TRANSPORT EN COMMUN	22
4.2 URBANISME ET AMÉNAGEMENT	23
4.2.1 BOULEVARD CHAMPLAIN	23
4.2.2 CANOPÉE DE LA FALAISE DE SILLERY	23
4.2.3 PROJET D'AGRANDISSEMENT LAURENTIA.....	24
4.2.4 CONSULTATION PUBLIQUE SUR LA VISION DE L'ARBRE.....	24
4.2.5 ÉCRAN NATUREL, NOYAU OUVRIER SAINT-MICHEL	24
4.2.6 COMITÉ DE SUIVI DU PPU DE SILLERY.....	24
4.2.7 COMITÉ DE DÉMOLITION	26
4.2.8 SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIALE (SDC) MAGUIRE	26
4.3 HISTOIRE, PATRIMOINE ET CULTURE	26
4.3.1 MAISON PATRIMONIALE BIGNELL.....	27
4.3.2 LOT D'ANGLE DU CHEMIN SAINT-LOUIS/CÔTE DE SILLERY.....	27
4.3.3 SERRE INDO-AUSTRALIENNE	27
4.3.4 CONSEIL DE LA CULTURE	27
4.3.5 ÉLECTIONS MUNICIPALES	28
4.4 COMMUNAUTAIRE, PARC ET LOISIRS	28
4.5 QUESTIONS ET COMMENTAIRES DU PUBLIC	28
4.5.1 PROLONGEMENT DE LA VOIE CYCLABLE SUR GRANDE ALLÉE OUEST	28
4.5.2 RÉDUCTION DE VITESSE SUR L'AVENUE CHARLES-HUOT	29
5. COOPÉRATION AVEC LES CONSEILS DE QUARTIER	30
5.1 TABLE DES PRÉSIDENTS ET DES PRÉSIDENTES DES CONSEILS DE QUARTIER.....	30
5.2 TABLE DE CONCERTATION VÉLO DES CONSEILS DE QUARTIER.....	30

6. ÉTATS FINANCIERS DU CONSEIL DE QUARTIER	31
6.1 BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2021	31
6.2 FONCTIONNEMENT ET OPÉRATIONS COURANTES	32
6.2.1 ÉTATS DES REVENUS ET DES DÉPENSES.....	32
6.2.2 PRINCIPAUX POSTES DE DÉPENSES.....	32
6.3 PROJET DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE.....	33
6.3.1 ÉTATS DES REVENUS ET DES DÉPENSES.....	33
6.3.2 PRINCIPAUX POSTES DE DÉPENSES.....	33
ANNEXES	I
I. PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 13 AVRIL 2021	I
II. REDDITION DE COMPTES DU PROJET DE SÉCURITÉ ROUTIÈRE SANS LES ZONES SCOLAIRES DU QUARTIER, 1^{RE} ÉDITION, 2020-2021.....	VII

Liste des illustrations

Illustration 1 Article paru dans l'hebdomadaire <i>L'Appel</i> , page 9, 23 juin 2021.....	21
Illustration 2 <i>Révéler et donner à voir et à entendre</i> (Belle Borne)	25
Illustration 3 Concept d'aménagement de l'avenue Maguire	26

Liste des tableaux

Tableau 1 Liste des membres du conseil, 2021.....	7
Tableau 2 Les 27 conseils de quartier de la Ville.....	9
Tableau 3 Assemblées du conseil, 2021.....	10
Tableau 4 Présence citoyenne, 2021.....	10
Tableau 5 Présence des membres du conseil d'administration aux séances du conseil, 2021.	13
Tableau 6 Sommaire des résolutions adoptées lors des 9 réunions ordinaires mensuelles, 2021.	14
Tableau 7 Sommaire des 15 résolutions selon les thèmes des grands dossiers apparaissant à l'ordre du jour, 2021.....	16
Tableau 8 Composition du conseil d'administration, 31 décembre 2021.....	17
Tableau 9 Postes des membres du conseil d'administration, 2021.....	17
Tableau 10 Bilan de l'actif, 2021.....	31
Tableau 11 Bilan du passif, 2021.....	31
Tableau 12 Revenus et dépenses de fonctionnement, 2021.....	32
Tableau 13 Dépenses de fonctionnement, 2021.....	32
Tableau 14 Revenus et dépenses du projet, 2021.....	33
Tableau 15 Dépenses du projet, 2021.....	33

Liste des cartes

Carte 1 Limites du quartier de Sillery.....	8
Carte 2 Limites des quartiers.....	9
Carte 3 Trois écoles partenaires en sécurité routière, secteur Sillery, 2021.....	22
Carte 4 Réseau structurant de transport en commun projeté, secteur Sillery, six stations.....	22

À moins d'avis contraire, les cartes reproduites dans ce document proviennent toutes de la carte interactive de la Ville de Québec.

La rédaction de ce *rapport annuel 2021* est réalisée par les membres du conseil d'administration du conseil de quartier de Sillery en janvier, février et mars 2022.

C:\Users\Utilisateur\Dropbox\Luc-dossiers\Conseil de Quartier de Sillery\Rapport annuel 2021\CQS Rapport Annuel
Version 2021-2.docx

Mot de la présidente

Chères concitoyennes et chers concitoyens,

C'est avec fierté citoyenne que je rends compte, pour une première fois, des activités de notre Conseil en cette année 2021 de transition où le conseil d'administration a été renouvelé en avril et où une nouvelle administration municipale a été élue en novembre.

La sécurité routière bien en selle avec le dossier des écoles de quartier restera un enjeu prioritaire étant donné l'augmentation de la circulation occasionnée par les grands développements immobiliers au cœur des quartiers centraux trop souvent malmenés.

La vitalité de l'action citoyenne a amené le Conseil à proposer le projet de porte d'entrée et de station vélo sur le lot d'angle situé au 2003, chemin Saint-Louis, en accord avec les valeurs inhérentes de reconnaissance et de protection du *site patrimonial de Sillery*.

L'adoption du *PPU de Sillery et de ses environs*, le 21 décembre 2015, s'est faite sans acceptation sociale. Pourtant, il rythme encore aujourd'hui les choix politiques dans le quartier. Les complexes résidentiels, sur les terres des grands *Domaines de Sillery*, avaient été dénoncés par la majorité citoyenne. Plusieurs résolutions adoptées par le Conseil, ces dix dernières années, rejetaient l'appropriation irrespectueuse de ce territoire autrefois occupé par les congrégations religieuses.

Rien ne justifiait l'implantation d'immeubles inspirés des « *gated communities* » américains ou des *communautés fermées* à haute densité d'occupation. L'usage du terme « densification » comme valeur étalon dans le site patrimonial à forte valeur identitaire était nominalement abusif et pouvait même être trompeur. L'usurpation des terres ancestrales autochtones, sans égard à leur histoire, de même que la perte des percées visuelles à grande valeur patrimoniale, comme celles du sentier linéaire ou de la *charcotte* de l'église Saint-Michel vers la terrasse longeant la falaise et le fleuve, allaient contre les objectifs énoncés par le *Plan de conservation du site patrimonial* déposé en 2013. Si l'anonymat d'un lieu précède son aliénation, il faudrait au plus tôt nommer et reconnaître la percée visuelle vers la côte de Sillery, tout comme la *charcotte* et le noyau ouvrier.

C'est également par souci d'équité que le Conseil demande de concrétiser la sortie promise de la rue du Cardinal-Persico, l'aménagement du parc Saint-Michel et d'un écran végétal afin de mettre en valeur le noyau ouvrier mis à mal par la construction d'un mur immobilier et par la destruction de son vieil aréna Jacques-Côté.

La sauvegarde des éléments bâtis significatifs demeure une constance dans le discours du Conseil que ce soit ici ou ailleurs. Le cas de la démolition de la magistrale serre indo-australienne de l'ancien Zoo de Québec, le 4 janvier 2022, est un non-sens. Ce laisser-aller semble devenir la norme. La proximité avec un site de la Commission de la capitale nationale du Québec commandait une prise en charge et un recyclage du bâtiment avec un volet horticole et éducatif. Ici, dans le site patrimonial, la maison bicentenaire Bignell, en bois, toujours debout, est sciemment négligée même si elle est d'intérêt historique prioritaire.

L'environnement étant au cœur des préoccupations du Conseil, nous dénonçons la perte de 12% de la canopée à Sillery. Avec les fusions municipales de 2002, la ville de Québec a hérité de ce riche patrimoine paysager et arboricole. Toute coupe importante d'arbres matures devrait être épargnée.

La nouvelle politique de la *Vision de l'arbre* sera mise au défi avec la construction du tramway projeté. L'électrification du transport structurant ne peut justifier à elle seule la coupe de 1 500 arbres le long de René-Lévesque et les forêts urbaines imparties. Avec le coût d'entretien de la chaussée, en lien avec nos rudes hivers québécois, la courte durée de vie des infrastructures de béton, le véritable gain en gaz à effet de serre (GES) est certainement discutable. Le conseil de quartier de Sillery recommande de bien évaluer le choix technologique comme colonne vertébrale du transport structurant. Qu'en est-il de l'empreinte écologique sur la Colline parlementaire ? La consultation citoyenne ne peut être véritable avec le statu quo annoncé.

Le réseau de transport structurant sera un enjeu important sur la circulation imposée dans les prochaines années et le conseil de quartier de Sillery espère une prise en compte plus importante des recommandations faites par les citoyennes et les citoyens.

Hélène Garant, présidente
Conseil de quartier de Sillery

1. Présentation du conseil de quartier

1.1 Description du conseil de quartier

Un conseil de quartier est un organisme à but non lucratif qui représente les citoyens et les citoyennes d'un quartier. Il constitue un des moyens prévus par le Règlement municipal R.V.Q. 2705 qui propose la Politique de participation publique. Cette politique prévoit la mise en place de divers mécanismes, dont les conseils de quartier, pour permettre au conseil municipal de consulter les citoyens et les citoyennes avant de prendre des décisions.

Le rôle d'un conseil de quartier est avant tout de faciliter la consultation et de favoriser le développement du quartier. Un conseil est constitué pour tenir des séances de consultation publique, notamment en ce qui concerne les changements aux règlements d'urbanisme, pour proposer des actions et pour élaborer des projets qui tiennent à cœur aux citoyens et aux citoyennes afin d'améliorer leur environnement. À titre d'exemple, le Conseil peut organiser des activités communautaires, favoriser la concertation avec des organismes du quartier, créer des comités de travail sur des sujets divers, soumettre des études pour mieux comprendre l'adhésion ou non à un projet, rédiger des lettres ou encore des résolutions pour appuyer un projet spécifique. Le conseil de quartier reçoit toutes les demandes de dérogations mineures de son territoire et se prononce sur leur pertinence. De façon générale, le conseil de quartier consulte les citoyens et les citoyennes sur des questions qui concernent l'aménagement du territoire, l'urbanisme, la sécurité publique et la vie communautaire.

1.2 Conseil de quartier de Sillery

En 2016, le quartier de Sillery comptait 13 570 personnes réparties entre l'ancienne ville de Sillery et une partie du secteur de Saint-Yves jusqu'à l'avenue Jean-De Quen et la côte Ross. Le Conseil a été constitué à la demande de la population. Plus de 300 citoyens et citoyennes résidant dans le quartier ou représentant un commerce ont signé une requête en 2004 pour que soit enclenché le processus de constitution d'un conseil de quartier. Le conseil a été créé en décembre 2004. Il a célébré son 10^e anniversaire en 2014. Il a donc dix-sept ans d'existence (2004-2021).

1.3 Membres

Le conseil de quartier de Sillery peut comprendre huit administrateurs, quatre hommes et quatre femmes, qui résident dans le quartier. Ils sont élus en assemblée générale par les résidents du quartier pour un mandat d'un an ou de deux ans. De plus, trois autres postes peuvent être pourvus par cooptation. Le conseiller ou la conseillère du district de Saint-Louis–Sillery est également membre d'office du conseil de quartier, mais sans droit de vote.

Tableau 1 Liste des membres du conseil, 2021.

Avant l'assemblée générale annuelle du 13 avril 2021		Au 31 décembre 2021	
Pierrette Vachon-L'Heureux	Présidente	Hélène Garant	Présidente
Maxime Bélanger	Vice-président	Maxime Bélanger	Vice-président
Denis Cournoyer	Trésorier	Hugues Beaudouin	Trésorier
Luc Trépanier	Secrétaire	Luc Trépanier	Secrétaire
Hélène Garant	Administratrice	Mary Shee	Administratrice
Valérie Kelly	Administratrice	Valérie Kelly	Administratrice
Hugues Beaudouin	Administrateur	Janet Drury	Administratrice cooptée
Luc Villeneuve	Administrateur coopté	Muriel Gennatas	Administratrice cooptée
		Nicole Lefebvre	Administratrice cooptée

Les personnes qui occupent les postes de présidente, de secrétaire, de trésorier et de vice-président ont reçu leur mandat respectif à la séance du 11 mai 2021 selon les résolutions 21-CA-13, 21-CA-14, 21-CA-15 et 21-CA-16.

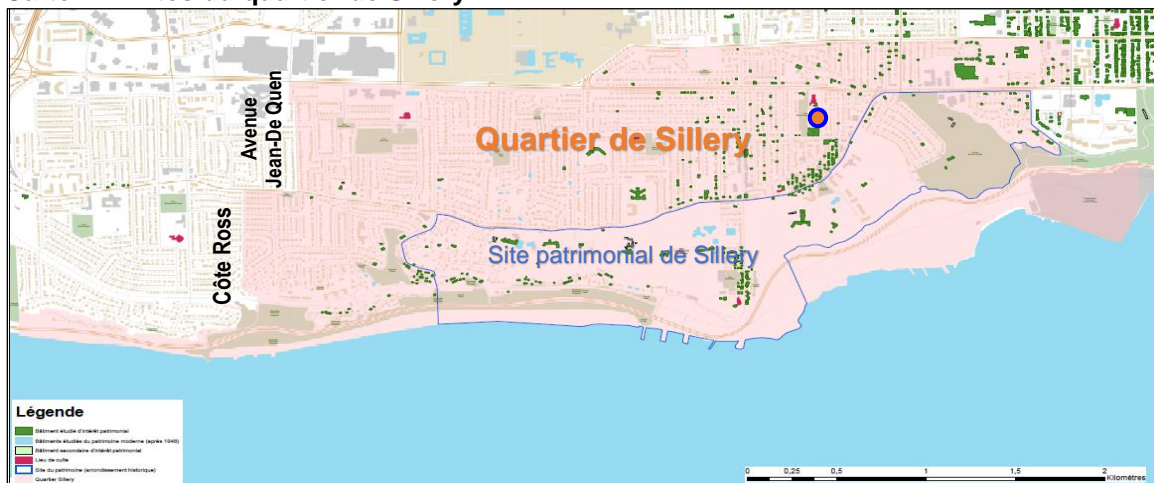
La conseillère du district électoral de Saint-Louis–Sillery, M^{me} Émilie Villeneuve, a été membre du Conseil jusqu'aux élections municipales du 7 novembre, après quoi M^{me} Maude Mercier-Larouche a pris la relève.

Deux autres personnes assistent aux séances du conseil de quartier sans être membres. Il s'agit de la conseillère en consultations publiques du Service de l'interaction citoyenne, M^{me} Cristina Bucica, et de la secrétaire de rédaction, M^{me} Jocelyne Séguin. La conseillère en consultations publiques s'assure plus spécifiquement que les démarches entreprises par le Conseil lors des séances respectent les normes établies. Elle rapporte également les décisions à l'administration municipale. Elle n'a toutefois pas le droit de vote.

1.4 Territoire du quartier

Les limites du territoire du quartier de Sillery sont indiquées dans la carte ci-dessous :

Carte 1 Limites du quartier de Sillery.



Source : Division de l'architecture et du patrimoine, Service de l'aménagement et du développement urbain, Ville de Québec. 2017.

— Limites du site patrimonial déclaré de Sillery

● Centre communautaire Noël-Brulart

Quartiers limitrophes :

Au nord, CITE-UNIVERSITAIRE et SAINT-SACREMENT

À l'ouest, SAINT-LOUIS | À l'est, MONTCALM et VIEUX-QUEBEC/CAP-BLANC/COLLINE-PARLEMENTAIRE

Notons que le *Site patrimonial déclaré de Sillery*, institué en 1964, couvre 31 % du territoire du quartier, soit 235 hectares. En 2016, 2 380 personnes y vivent, soit 18% de la population totale de Sillery. La gestion de ce territoire est soumise à deux instances, le Ministère de la Culture et des Communications et la Ville de Québec.

1.5 Aires de diffusion du quartier

Le quartier de Sillery est divisé en vingt-cinq (25) aires de diffusion (AD) dont 21 sont situées en haut de l'escarpement et trois à l'intérieur du site patrimonial déclaré et enfin une aire au niveau du fleuve Saint-Laurent.

1.6 Population du quartier

Pour enrichir le portrait de la population de Sillery, nous avons procédé à un inventaire des résidences pour aînés installées sur notre territoire. Toujours en 2016, les résidents âgés de 65 ans et plus représentent 27,2% de la population.

Le tableau révèle une grande offre de logement. En effet, en 2020, 1 601 unités privées et publiques sont ou seront offertes à une population de 13 570 résidents (2016), soit 1 résidence pour 8,5 personnes.

1.7 Le quartier dans la Ville

Le conseil de quartier de Sillery est l'un des sept quartiers de l'Arrondissement ou l'un des vingt-sept quartiers de la Ville sur un total possible de trente-cinq.

Carte 2 Limites des quartiers.

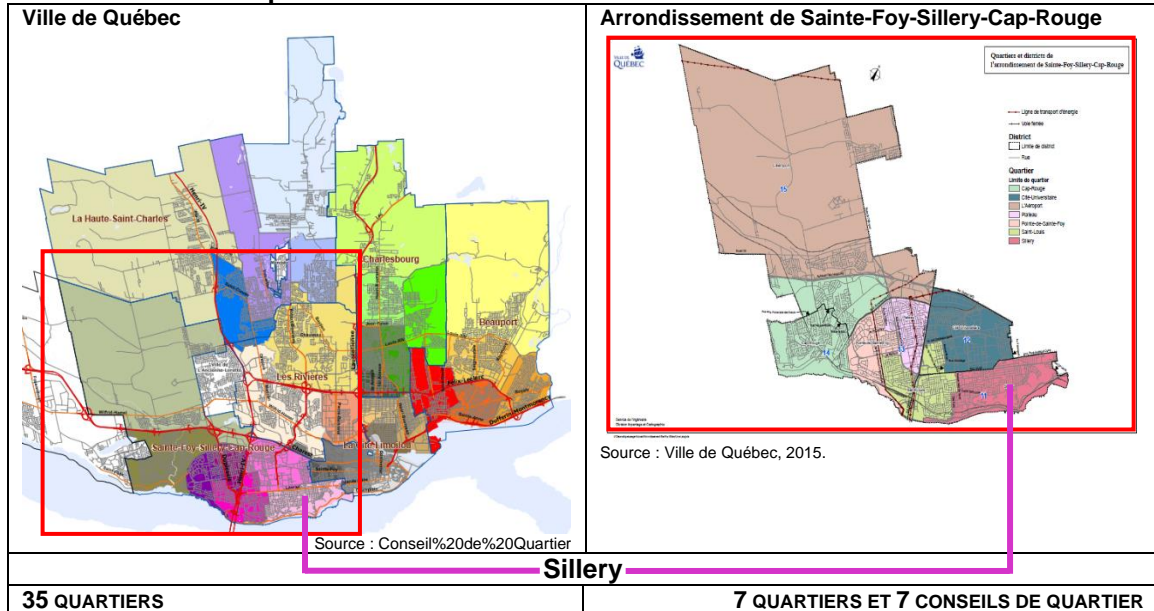


Tableau 2 Les 27 conseils de quartier de la Ville.

Beauport	Charlesbourg	La Cité-Limoilou	La-Haute-Saint-Charles	Les Rivières	Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge
Chutes-Montmorency	Jésuites Notre-Dame-des-Laurentides	Lairét Maizerets Montcalm Saint-Jean-Baptiste Saint-Roch Saint-Sacrement Saint-Sauveur Vieux-Limoilou Vieux-Québec-Cap-Blanc-Colline-Parlementaire	Châtels Lac-Saint-Charles Loretteville Saint-Émile Val Bélaïr	Duburger-Les Saules Neufchâtel-Est-Lebourgneuf Vanier	Aéroport Cap-Rouge Cité-Universitaire Plateau Pointe-Sainte-Foy Saint-Louis
1/5	2/6	9/9	5/5	3/3	7/7

2 Fonctionnement du conseil de quartier

2.1 Assemblées

En 2021, le conseil de quartier a tenu neuf assemblées ordinaires, une assemblée générale, et a reçu trois demandes d'opinion de l'Arrondissement à sa rencontre du 8 juin.

En avril, lors de l'assemblée générale annuelle du 13 avril, la démission de M. Denis Cournoyer a été acceptée libérant ainsi le poste de trésorier. À la rencontre du 11 mai, le poste à la présidence échoit à M^{me} Hélène Garant, celui de la vice-présidence est reconduit à M. Maxime Bélanger. Le poste de trésorier est maintenant occupé par M^{me} Claudia Perreault et, à la suite de sa démission de septembre, M. Hugues Beaudouin reprend le poste à partir d'octobre. Le poste de secrétaire est reconduit à M. Luc Trépanier.

Tableau 3 Assemblées du conseil, 2021.

Assemblées	Date	Quorum	Début	Fin	Assemblées	Date	Quorum	Début	Fin
VIRTUELLE					VIRTUELLE				
1	12/01	PV	19 h	21 h 30	Relâche de juillet				
2	09/02	PV	19 h	21 h 30	Relâche d'août				
3	09/03	PV	19 h	22 h 00	7	14/09	PV	19 h	21 h 00
4 AGA	13/04	PV	19 h	21 h 05	8	12/10	PV	19 h	21 h 00
5	11/05	PV	19 h	21 h 50	9	09/11	PV	19 h	20 h 55
6	08/06	PV	19 h	22 h 15	10	14/12	PV	19 h	21 h 00

2.2 Présences

Le conseil de quartier de Sillery a toujours tenu ses séances et délibéré en visioconférence. Les votes relatifs aux actions entreprises ont été pris à l'unanimité.

À toutes les assemblées, le quorum a été atteint. Un procès-verbal résumant le contenu des séances mensuelles a été rédigé par la secrétaire de rédaction. Les procès-verbaux contiennent l'ordre du jour de chaque rencontre, les questions et les commentaires du public, le suivi des comités, les résolutions adoptées, les commentaires de la conseillère municipale, l'information sur la correspondance reçue ainsi que les opérations bancaires effectuées depuis la dernière assemblée. Une fois adoptés les procès-verbaux sont rendus disponibles sur le site internet de la Ville de Québec.

2.2.1 Les citoyennes et les citoyens

En tout, 124 citoyennes et citoyens ont assisté aux séances du Conseil qui ont toutes eu lieu en mode virtuel. Le tableau 4 nous permet d'en saisir les fluctuations.

Tableau 4 Présence citoyenne, 2021.

Assemblées	Virtuel												
	Janvier	Février	Mars	Avril (AGA)	Mai	Juin (DO)	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
Citoyens et Citoyennes	1	1	0	78	5	15			3	6	5	10	124
Pourcentage	1%	1%	0%	63%	4%	12%			2%	5%	4%	8%	100%
Étudiants et étudiantes													

AGA : assemblée générale annuelle
DO : demande d'opinion

2.2.2 Les participants et les participantes au Conseil

Au cours de l'année 2021, le Conseil a eu le plaisir d'accueillir mesdames Diane Collin et Marie-Claude Bergeron, conseillères en urbanisme de la Ville, à la séance du 8 juin pour ces demandes d'opinion :

▪ Demandes d'opinion

- 08 juin : **RVQ 2931 [1274-1280, avenue du Chanoine-Morel]**
Immeuble à vocation mixte nécessitant un agrandissement.
- 08 juin : **RCA3VQ 291 [2003, chemin Saint-Louis]**
Lot d'angle maintenant vacant.
- 08 juin **RCA3VQ 304 [2025, rue Brulart]**
Plan de construction dont le dossier est judiciairisé.

Ces demandes d'opinion sont présentées plus en détail au chapitre 3.

▪ Assemblée générale annuelle

- 13 avril : Le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle est annexé à ce document. Ce procès-verbal inclut une présentation d'un diaporama par trois représentant et représentantes des conseils d'établissement des écoles primaires du quartier (Saint-Michel de Sillery, Saint-Louis-de-France-Saint-Yves et collège Jésus-Marie de Sillery) à propos du projet de *sécurité routière dans les zones scolaires de Sillery*. Le projet réalisé en collaboration avec le conseil de quartier est décrit en détail plus loin.

▪ Intervention citoyenne

Le nombre de participants est indiqué dans ce carré **99**.

- 12 janvier : **01**
- Demande d'un aménagement protégé à l'intersection de l'avenue Joseph-Rousseau et du boulevard Laurier semblable à l'avenue Marguerite-Bourgeoys.
 - Demande d'un prolongement de la voie cyclable temporaire sur la Grande Allée Ouest. Le Conseil acquiesce à cette proposition par la résolution 21-CA-02.
- 09 février : **01**
- Demande de diminution de vitesse et de synchronisation des feux de circulation sur le boulevard Champlain (R136).
- 09 mars : **00**
Pas d'intervention. Il est recommandé de déposer les plaintes au service 311 de la Ville.
- 13 avril : **78**, AGA
Pas d'intervention.
- 11 mai : **05**
Pas d'intervention du public, mais des interventions des membres du Conseil portant sur ces sujets ont été adressées à M^{me} Villeneuve, conseillère municipale :
- Demande de relance de l'aménagement en rue conviviale de l'avenue du Chanoine-Morel, entre la rue Sheppard et le chemin Saint-Louis.
 - Demande d'information sur le lot d'angle vacant situé au 2003, chemin Saint-Louis.
 - Demande d'information sur le réaménagement du parc Saint-Michel.

- Demande d'information sur l'aménagement des stationnements en périphérie du parc Saint-Michel.
- Demande d'information sur la présence du kiosque d'information dans le rond-point adjacent au *Domaine Sous-les-Bois* en prolongement Ouest de la rue du Cardinal-Persico.
- Demande d'information sur le projet immobilier du *Domaine Benmore* situé au 2067-2075, chemin Saint-Louis.
- Demande d'information sur le lien cyclable sur le chemin Saint-Louis, entre le *Domaine Benmore* et le *collège Jésus-Marie de Sillery*.
- Demande d'information sur les aménagements projetés à l'intersection du boulevard Laurier et de l'avenue Joseph-Rousseau.
- Demande d'information sur la circulation de poids lourds sur l'avenue Preston.

Les réponses à toutes ces interrogations seront connues à une séance subséquente.

08 juin :

15

- Demande d'intervention pour une diminution de la vitesse autorisée sur l'avenue Charles-Huot à 30 km/h même si celle-ci est reconnue rue de transit pouvant autoriser une vitesse de 40 km/h. Le Conseil acquiesce à cette proposition par la résolution 21-CA-31.

Le Conseil réclame une diminution des bruits provenant des ventilateurs de l'avenue Maguire et des véhicules motorisés sur la côte de Sillery.

14 septembre : **03**

Pas d'intervention.

12 octobre : **06**

- Demande de renseignements sur les réfections anticipées sur l'avenue des Maires-Gauthier.
- Demande d'information sur ce qu'il est advenu des vestiges retrouvés au parc du Bois-de-Coulonge lors des travaux préparatifs d'aménagement des Mosaïcultures prévus en 2022 de juin en octobre.

09 novembre : **05**

- Demande adressée au Conseil pour commenter les travaux majeurs exécutés à l'été 2021 pour l'aménagement de la section commerciale de l'avenue Maguire, entre la rue Sheppard et le chemin Saint-Louis. Le Conseil constate une amélioration notable du mobilier urbain, mais demeure sceptique quant aux aménagements de nature végétale.

14 décembre : **10**

- Nouvelle demande de renseignements sur les réfections anticipées sur l'avenue des Maires-Gauthier. La conseillère municipale nouvellement élue répond aux questions.
- Inquiétudes autour des *Mosaïcultures Québec 2022* au parc du Bois-de-Coulonge, surtout en ce qui a trait au stationnement sur rue et à la circulation dans les rues adjacentes au parc même si les résidents limitrophes recevront des laissez-passer durant la période d'activité de l'exposition.
- Inquiétudes aussi sur les propositions attendues pour mieux gérer la circulation autour du parc Saint-Michel et de l'accès au *Domaine Sous-les-Bois*.
- Dernières tentatives pour sauvegarder la serre indo-australienne de la démolition par la résolution 21-CA-52, bâtiment d'exception construit sur les propriétés de l'ancien Zoo de Québec maintenant propriété du Centre de

service des Premières-Seigneuries. Inutile d'ajouter que malgré l'intervention d'appui d'autres conseils de quartier, la démarche s'est avérée vaine.

2.2.3 La participation du conseil

L'année 2021 s'est avérée une année pleine de rebondissements avec un renouvellement des administrateurs aux postes de présidence et de trésorerie en plus de deux démissions comme le montre le tableau 5.

Tableau 5 Présence des membres du conseil d'administration aux séances du conseil, 2021.

		Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Total
Date →		12	09	09	13	11	08	08	14	12	14	
Hugues Beaudouin	Administrateur/ Trésorier	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	10
Maxime Bélanger	Vice-président	1	1	1	1	1	1			1	1	8
Denis Cournoyer	Trésorier	1	1	1	1							4
Janet Drury	Administratrice				1	1	1	1	1	1	1	7
Hélène Garant	Administratrice/ Présidente	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	10
Muriel Gennatas	Administratrice cooptée				1	1	1	1	1	1	1	7
Valérie Kelly	Administratrice Administratrice cooptée	1	1	1	1	1	1	1	1	1		9
Nicole Lefebvre	Administratrice cooptée				1	1	1	1	1	1	1	7
Claudia Perreault	Trésorière				1	1	1	1				4
Mary Shee	Administratrice				1	1	1	1	1	1	1	7
Luc Trépanier	Secrétaire	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	10
Pierrette Vachon-L'Heureux	Présidente	1	1	1	1							4
Luc Villeneuve	Administrateur coopté	1	1	1	1	1	1					6
Total		8	8	8	13	11	11	9	8	9	8	93
Émilie Villeneuve	Conseillère municipale	1		1	1	1						5
Maude Mercier-Larouche	Conseillère municipale									1	1	2
Cristina Bucica	Conseillère en relation publique	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	10

AGA
Démission ou retrait

2.3 Résolutions

Les administratrices et les administrateurs ont adopté 57 résolutions au cours de l'année et se sont prononcés sur trois demandes d'opinions soumises par l'Arrondissement. Sur ces 57 résolutions, 13 ne concernent que les paiements de fonctionnement, 9 autres ont été pour le projet de *Sécurité routière dans les zones scolaires du quartier* et 15 sont des résolutions pour obtenir des renseignements ou pour dénoncer des enjeux urbanistiques.

Le tableau ci-contre résume les actions prises par les membres du Conseil durant l'année 2021 :

Tableau 6 Sommaire des résolutions adoptées lors des 9 réunions ordinaires mensuelles, 2021.

N° de la résolution	Objet de la résolution
RENCONTRE DU 12 JANVIER	
21-CA-01	Adoption du procès-verbal du 8 décembre 2020
21-CA-02	Résolution , demande à la Ville de Québec pour un aménagement cyclable temporaire prolongeant la piste cyclable du boulevard Laurier jusqu'au Vieux-Québec
21-CA-03	Résolution , demande à la Ville de Québec d'intervenir auprès du ministère des Transports pour réduire et contrôler la vitesse du trafic routier sur le boulevard Champlain
21-CA-04	Paiement des frais de secrétariat pour la rencontre du 12 janvier 2021
RENCONTRE DU 9 FÉVRIER	
21-CA-05	Adoption du procès-verbal du 12 janvier 2021
21-CA-06	Résolution , demande à la Ville de Québec d'intervenir auprès du Ministère de la Culture et des Communications pour la protection du patrimoine arboricole, secteur Ouest de la côte de Sillery
21-CA-07	Résolution , demande à la Commission de la capitale nationale du Québec pour la protection du patrimoine arboricole, secteur Est de la côte de Sillery
21-CA-08	Paiement des frais de secrétariat pour la rencontre du 9 février 2021
21-CA-09	Paiement des frais d'inscription au Registraire des entreprises
RENCONTRE DU 9 MARS	
21-CA-09	Adoption du procès-verbal du 9 février 2021
21-CA-10	Résolution , appui au Conseil de quartier du Cap-Rouge pour une requête en faveur d'un BAPE, projet <i>Laurentia</i>
21-CA-11	Paiement des frais de secrétariat pour la rencontre du 9 mars 2021
21-CA-12	Paiement d'une cartouche d'imprimante
RENCONTRE DU 11 MAI	
21-CA-13	Poste de président/e du conseil de quartier de Sillery
21-CA-14	Poste de secrétaire du conseil de quartier de Sillery
21-CA-15	Poste de trésorier/ère du conseil de quartier de Sillery
21-CA-16	Poste de vice-président du conseil de quartier de Sillery
21-CA-17	Signataires des effets bancaires du conseil de quartier de Sillery
21-CA-18	Adoption du calendrier des rencontres
21-CA-19	Recours à une secrétaire de rédaction
21-CA-20	Nomination de membres cooptés au sein du conseil de quartier de Sillery
21-CA-21	Adoption du procès-verbal du 9 mars
21-CA-22	Paiement de 90 \$ pour les frais de secrétariat de la rencontre du 11 mai 2021
21-CA-23	Paiement de 36 \$ pour les frais annuels du Bureau des entreprises du Québec
21-CA-24	Paiement de 30 \$ pour l'adhésion au Conseil de la culture
21-CA-25	Paiement de 3 161,81 \$ pour 7 silhouettes de signalisation
21-CA-26	Paiement de 1 405,51 \$ pour 60 dossards
21-CA-27	Paiement de 1 327,96 \$ pour 6 bannières

21-CA-28	Paiement 303,53 \$ pour une première parution, 1/4, dans l' <i>Appel</i>
21-CA-29	Paiement 303,53 \$ pour une 2 ^e parution, 2/4, dans l' <i>Appel</i>
RENCONTRE DU 8 JUIN	
21-CA-30	Adoption du procès-verbal du 11 mai 2021
21-CA-31	Résolution , demande à la Ville de Québec pour des mesures d'atténuation permanentes sur l'avenue Charles-Huot
21-CA-32	Résolution , demande à la Ville de Québec pour la protection et la restauration de la maison Bignell située dans le site patrimonial déclaré de Sillery, 1/2
21-CA-33	Paiement de 90 \$ pour le procès-verbal 8 juin 2021
21-CA-34	Paiement 303,53 \$ pour une 3 ^e parution, 3/4 dans le journal l' <i>Appel</i>
21-CA-35	Paiement de 4 598,99 \$ à CAA-Québec
RENCONTRE DU 14 SEPTEMBRE	
21-CA-36	Adoption du procès-verbal du 8 juin 2021
21-CA-37	Rapport de reddition de compte du projet 2021 de sécurité routière, 1 ^{re} édition
21-CA-38	Résolution , commentaires du conseil de quartier de Sillery sur les modifications au règlement d'urbanisme sur la protection des arbres, de la forêt urbaine et des boisés urbains
21-CA-39	Résolution , demande à la Ville de Québec de planter des arbres à grand déploiement sur le site de l'ancien aréna Jacques-Côté
21-CA-40	Résolution , correspondance avec les candidats aux élections municipales pour obtenir leurs opinions sur différents sujets d'intérêt pour le quartier
21-CA-41	Résolution , appui à l'Association Tennis Sainte-Foy-Sillery pour l'ajout de terrains de tennis en terre battue et en surface dure
21-CA-42	Paiement des frais de secrétariat pour la rencontre du 14 septembre 2021
RENCONTRE DU 12 OCTOBRE	
21-CA-43	Adoption du procès-verbal du 14 septembre 2021
21-CA-44	Résolution , demande à la Ville de Québec pour éviter la coupe massive d'arbres le long du parcours du tramway ainsi que son implantation en site propre surélevé
21-CA-45	Paiement des frais de secrétariat pour la rencontre du 12 octobre 2021
21-CA-46	Poste de trésorier et signataires des effets bancaires du conseil de quartier de Sillery
21-CA-47	Motion de remerciement pour la trésorière sortante, M ^{me} Claudia Perreault
RENCONTRE DU 9 NOVEMBRE	
21-CA-48	Adoption du procès-verbal du 12 octobre 2021
21-CA-49	Désignation d'une représentante à la Table de concertation Vélo
21-CA-50	Résolution , en réponse à la Ville demande des précisions sur la perte de canopée dans le quartier de Sillery, sur les récentes plantations de l'avenue Maguire et sur la protection des milieux naturels en zones urbaines
21-CA-51	Résolution , sauvegarde de la maison Bignell située dans le site patrimonial déclaré de Sillery, 1524, côte à Gignac, 2/2
21-CA-52	Résolution , sauvegarde de la serre de l'ancien zoo de Québec et de l'ex-pavillon des fauves et des primates de la maison Brassard

21-CA-53	Paiement des frais de secrétariat pour la rencontre du 9 novembre 2021			
Rencontre du 14 décembre				
21-CA-54	Adoption du procès-verbal du 9 novembre 2021			
21-CA-55	Résolution , dépôt de la demande de subvention de 12 000 \$ à la Ville de Québec dans le cadre du <i>Programme de soutien à la mobilisation à la sécurité routière</i> dans le quartier de Sillery, 2^e édition			
21-CA-56	Paiement des frais de secrétariat pour la rencontre du 14 décembre 2021			
<table border="1"> <tr> <td>Résolution, 15</td> <td>Paiement de fonctionnement, 13</td> <td>Projet de Sécurité routière, 9</td> </tr> </table>		Résolution, 15	Paiement de fonctionnement, 13	Projet de Sécurité routière , 9
Résolution, 15	Paiement de fonctionnement, 13	Projet de Sécurité routière , 9		

On peut consulter le texte complet des résolutions à l'adresse suivante :

https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/participation-citoyenne/conseils_quartier/sillery/proces_verbaux.aspx

Les 15 résolutions demandant une action de la part de la Ville ou d'autres commettants sont présentées selon les grands dossiers des ordres du jour :

Tableau 7 Sommaire des 15 résolutions selon les thèmes des grands dossiers apparaissant à l'ordre du jour, 2021.

Mobilité durable et environnement	Urbanisme et aménagement	Histoire, patrimoine, culture	Communautaire, parcs et loisirs	Questions et commentaires du public
1	2	3	4	5
	21-CA-03			
	21-CA-06			
	21-CA-07	21-CA-32		
	21-CA-10	21-CA-40		
21-CA-44	21-CA-38	21-CA-51		21-CA-02
21-CA-50	21-CA-39	21-CA-52	21-CA-41	21-CA-31
2	6	4	1	2

Un abrégé de ces résolutions est présenté au chapitre 4, dossiers du conseil de quartier.

2.4 Organisation du conseil de quartier

Interlocuteur privilégié de la Ville, le conseil de quartier a pour mission de permettre aux citoyennes et aux citoyens d'exprimer leurs opinions et leurs besoins concernant leur quartier.

2.4.1 Participation citoyenne

La *Politique de participation publique* est entrée en vigueur le 1^{er} mai 2021. Le public peut ainsi prendre part aux décisions qui le concernent.

Notons le rôle des conseils de quartier :

CHAPITRE IV, SECTION II

CONSULTATION DU CONSEIL DE QUARTIER²

27. L'instance compétente peut consulter le conseil de quartier sur une question relative aux matières mentionnées à l'article 25 et sur toute autre matière lorsque l'enjeu concerne les résidants d'un quartier. Conformément à l'article 36.1 de la Charte de la Ville de Québec, capitale nationale du Québec, le conseil de quartier peut, de sa propre initiative, transmettre au conseil de la ville son avis sur toute matière concernant le quartier. Dans la mesure des ressources qui lui sont allouées, il peut préalablement et de sa propre initiative tenir une mesure de participation publique sur une matière qui n'est pas autrement assujettie à une démarche de participation publique.

² Ville de Québec, Règlement R.V.Q. 2705, *Politique de participation publique de la ville de Québec*, version du 10 janvier 2020, page 8.

28. Le conseil de quartier transmet son opinion à l'instance compétente dans un délai de 45 jours de la demande. Cette opinion est formulée au moyen d'un rapport écrit, signé par son président ou en cas d'empêchement de ce dernier, par un autre membre ayant assisté aux travaux.

2.4.2 Composition du conseil

Lors de l'assemblée générale annuelle du 13 avril, en visioconférence, la présidente, M^{me} Pierrette Vachon-L'Heureux, le trésorier, M. Denis Cournoyer et le secrétaire, M. Luc Trépanier de même que M. Luc Villeneuve, l'administrateur coopté, terminent leur mandat.

Deux postes sont donc vacants pour les femmes. M^{me} Hélène Garant de même que M^{me} Valerie Kelly sont déjà en poste pour une autre année. Après les élections, deux nouvelles administratrices sont élues : M^{me} Claudia Perreault et M^{me} Mary Shee. Mesdames Janet Drury, Muriel Gennatas et Nicole Lefebvre sont cooptées à l'assemblée ordinaire qui suit l'assemblée générale.

Pour les hommes, deux postes sont en jeu puisque messieurs Maxime Bélanger et Hugues Beaudouin sont reconduits. MM. Luc Trépanier et Luc Villeneuve sont réélus.

À la suite des démissions en cours de mandat de M^{me} Claudia Perreault et de M. Luc Villeneuve, la composition du Conseil, en fin d'année, est la suivante :

Tableau 8 Composition du conseil d'administration, 31 décembre 2021.

FEMMES	HOMMES
○ M ^{me} Hélène Garant, PRÉSIDENTE	○ M. Maxime Bernier, VICE-PRÉSIDENT
○ M ^{me} Valéry Kelly	○ M. Hugues Beaudouin, TRÉSORIER
○ M ^{me} Mary Shee	○ M. Luc Trépanier, SECRÉTAIRE
○ Poste vacant	○ Poste vacant
○ M ^{me} Janet Drury, cooptée	
○ M ^{me} Nicole Lefebvre, cooptée	
○ M ^{me} Muriel Gennatas, cooptée	

À la réunion du 11 mai, les postes du conseil d'administration sont distribués ainsi :

Tableau 9 Postes des membres du conseil d'administration, 2021.

Femme	Poste	Résolution	Homme	Poste	Résolution
M ^{me} Hélène Garant	Présidente	21-CA-13	M. Luc Trépanier	Secrétaire	21-CA-14
M ^{me} Claudia Perreault	Trésorière	21-CA-15	M. Maxime Bélanger	Vice-président	21-CA-16

2.4.3 Communications du Conseil

■ Internet

Le site internet de la Ville de Québec est important pour répondre aux sondages et aux consultations en ligne proposés par la Ville.

Le site internet de la Ville de Québec présente aussi des documents et des informations sur les conseils de quartiers. Vous trouverez également le calendrier des rencontres, l'ordre du jour et le lien de la visioconférence pour la prochaine rencontre ainsi que l'ensemble des procès-verbaux. Pour vous informer, utilisez l'adresse suivante :

www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/conseils_quartier/sillery/index.aspx

L'ensemble des mémoires déposés par le Conseil sont disponibles sur la page internet consacrée au conseil de quartier dans la section *Mémoires et avis* :

https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/participation-citoyenne/conseils_quartier/sillery/memoires-et-avis.aspx

Le portrait sociodémographique et économique du quartier de janvier 2019, est accessible à cette adresse :

https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/portrait/quelques_chiffres/docs/Sillery_Portrait.pdf

▪ **Facebook**

De façon à enrichir l'information offerte aux citoyennes et aux citoyens, le conseil de quartier de Sillery s'est doté d'une page Facebook en 2017. De janvier 2021 à mars 2022, le nombre d'abonnés a augmenté de 77 à 184. En moyenne, les publications ont obtenu une centaine de vues, mais une publication a obtenu plus de 900 vues.

Consultez la page Facebook à l'adresse suivante :

<https://www.facebook.com/search/pages/?q=conseil%20de%20quartier%20de%20sillery>

▪ **La presse régionale**

Le Conseil compte toujours sur le journal hebdomadaire *L'Appel* devenu *Métro L'Appel* pour diffuser ses nouvelles sur les enjeux locaux.

▪ **Médias télévisuels**

Le Conseil a répondu à plusieurs demandes d'information de journalistes et a fait des interventions aux téléjournaux de TVA et de Radio-Canada de Québec.

3 Mandat du conseil de quartier

Le conseil de quartier reçoit les mandats de formuler des recommandations au conseil d'Arrondissement sous forme de demande d'opinion en vertu de, l'article 74.1 de la *Charte de la Ville de Québec*, Capitale-Nationale du Québec, tel que signalé à l'article 19, section 5, de la *Politique de participation publique* de la Ville de Québec, soumis pour adoption le 15 février 2021.

3.1 Demandes d'opinion

Trois demandes d'opinion ont été sollicitées le 8 juin. Mesdames Diane Collin et Marie-Claude Bergeron, conseillères en urbanisme, de la ville de Québec présentent des modifications à l'assemblée.

Des modifications règlementaires au Programme particulier d'urbanisme (PPU) du site patrimonial de Sillery et ses environs sont demandées pour le 1274-1280, avenue du Chanoine-Morel (R.V.Q. 2931) et pour le 2003, chemin Saint-Louis (R.C.A.3V.Q. 291). Il est à noter qu'il s'agit des premières demandes de modification du PPU depuis son entrée en vigueur en 2016.

3.1.1 R.C.A.3V.Q. 291, 8 juin

1274-1280, AVENUE DU CHANOINE-MOREL



La première modification proposée au *PPU de Sillery et de ses environs* consiste à augmenter de 18 à 20 le nombre maximal de logements permis dans l'aire délimitée par les rues Sheppard, Chanoine-Morel et Bergerville et comprenant les immeubles sis au 1605 à 1631, rue Sheppard et au 1274 à 1280, avenue du Chanoine-Morel.

Les membres du conseil posent des questions sur les usages permis, sur l'agrandissement possible du bâtiment et sur la superficie des logements prévus. Présente à la réunion, la demanderesse explique qu'il s'agit essentiellement de permettre la conversion de locaux commerciaux du rez-de-chaussée en logements de 1 à 2 chambres et qu'aucune nouvelle construction n'est prévue.

Il est recommandé à la majorité d'adopter les modifications proposées pour ce lot.

3.1.2 R.C.A.V.Q. 291, 8 juin

2003, CHEMIN SAINT-LOUIS



Les modifications proposées au *PPU de Sillery et de ses environs* relativement au projet de construction du 2003, chemin Saint-Louis consistent à créer une nouvelle aire au zonage en regroupant les terrains situés à l'ouest de l'intersection du chemin Saint-Louis et de l'avenue Maguire. Sur cette nouvelle aire, l'habitation à tous les niveaux est permise et la hauteur maximale est réduite à trois étages (ou 13 m), excepté une sur hauteur représentant 20 % de la projection au sol du bâtiment qui peut atteindre 4 étages et 15 m maximum. De plus, un minimum de 2 et d'au plus 17 logements seraient autorisés dans un bâtiment isolé. Le nombre d'usages autorisés serait réduit à 4 soit Logement, Services administratifs, Vente au détail et Restaurant.

Les membres du conseil proposent un projet plus adapté à ce lot d'angle qui pourrait devenir une porte officielle du site patrimonial déclaré de Sillery.

Il est recommandé à la majorité de ne pas adopter les modifications proposées pour le terrain situé au 2003, chemin Saint-Louis, étant donné que ces modifications ne respectent pas les orientations du PPU et le caractère du site patrimonial.

3.1.3 R.C.A.3V.Q. 304, 8 juin

PLAN DE CONSTRUCTION AU 2025, RUE BRULART



Le plan de construction soumis à l'attention du conseil de quartier vise à régulariser une situation non conforme à la réglementation quant à la superficie d'un pavillon de jardin, situé en cour arrière du 2025, rue Brulart.

Un jugement de la Cour supérieure a confirmé l'irrégularité du pavillon de jardin et reconnu que la Ville de Québec était en partie responsable de cette irrégularité. Comme la construction est trop importante pour faire l'objet d'une dérogation mineure, la Ville a proposé d'assujettir le lot à l'approbation d'un plan de construction qui permettrait après coup, de rendre conforme le pavillon de jardin. Les deux modifications réglementaires requises pour ce faire ont dû être soumises au conseil de quartier selon la procédure en vigueur.

Les membres du conseil sont réticents à poursuivre dans ce dossier qui s'échelonne sur plus d'un an. Avec trois votes contre, aucun vote en faveur et huit abstentions, le conseil de quartier n'est pas en mesure de formuler une recommandation à la majorité des voix sur ce projet de modification réglementaire.

4. Dossiers du conseil de quartier

Ces dossiers sont regroupés sous quatre grands thèmes :

- | | |
|--|--|
| <ol style="list-style-type: none"> 1. Mobilité durable et environnement 3. Histoire, patrimoine et culture | <ol style="list-style-type: none"> 2. Urbanisme et aménagement 4. Communautaire, parc et loisirs |
|--|--|

À ces thèmes s'ajoutent **les questions et les commentaires du public** qui assiste aux réunions du Conseil. Ainsi 15 résolutions ont fait l'objet de discussion durant l'année.

4.1 Mobilité durable et environnement

- | |
|--|
| <ol style="list-style-type: none"> 1, 21-CA-44 2, 21-CA-50 |
|--|

4.1.1 Tramway et coupe d'arbres matures

Le Conseil demande à la Ville et au Réseau de transport de la Capitale (RTC) de préserver les arbres et les espaces verts tout le long du tracé proposé du tramway. Le Conseil ne se prononce pas contre le projet de transport collectif structurant. Cependant, il désapprouve l'élargissement (la minéralisation) de plusieurs rues et boulevards, la coupe d'arbre et la perte d'une partie d'un boisé à l'université Laval à proximité de l'avenue de la Médecine.

En conséquence, la résolution 21-CA-44, adoptée à l'unanimité le 12 octobre, adressée à la Ville, le Conseil demande de :

- REVOIR le tracé afin de répondre aux principes du développement durable et de la préservation des arbres.
- Bien ÉVALUER toutes les solutions de rechange afin de s'assurer que le choix technologique retenu et le tracé proposé sont les meilleures solutions d'un point de vue du développement durable en fonction de la rigueur de nos hivers québécois et de la forte quantité de neige au sol.
- RECOMMANDE de modifier son implantation de façon à éviter la coupe massive d'arbres le long de son parcours ainsi que son implantation en site propre surélevé.

4.1.2 Sécurité routière en zones scolaires

- | |
|---|
| <p>21-CA-37, dépôt du rapport de reddition de compte, 1^{re} édition
21-CA-55, dépôt de la demande, 2^e édition</p> |
|---|

Première édition, sécurité routière en milieu scolaire

Le conseil de quartier de Sillery est préoccupé par la sécurité routière des usagers de la route sur les voies publiques et plus spécifiquement dans les zones scolaires. Non seulement l'amélioration de la sécurité routière réduit les risques pour la santé et la vie, mais elle favorise le transport actif et les saines habitudes de vie.

En 2020, dans le cadre de sa « Stratégie de sécurité routière 2020-2024 » la Ville a attribué une somme de 12 000\$ pour soutenir le projet « *Sécurité routière dans les zones scolaires de Sillery* ».

Les quatre demandeurs sont :

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ L'association des parents d'élèves du collège Jésus-Marie de Sillery ▪ Le conseil d'établissement de l'école Saint-Michel de Sillery | <ul style="list-style-type: none"> ▪ Le conseil d'établissement de l'école Saint-Louis-de-France-Saint-Yves ▪ Le conseil de quartier de Sillery |
|---|---|

Les activités de ce projet ont eu lieu du 10 au 14 avril 2021. Une reddition de compte annexée à ce rapport a été produite et adoptée par le conseil de quartier (21-CA-37). Le rapport est disponible sur le site Web de Ville, à la page du conseil de quartier.

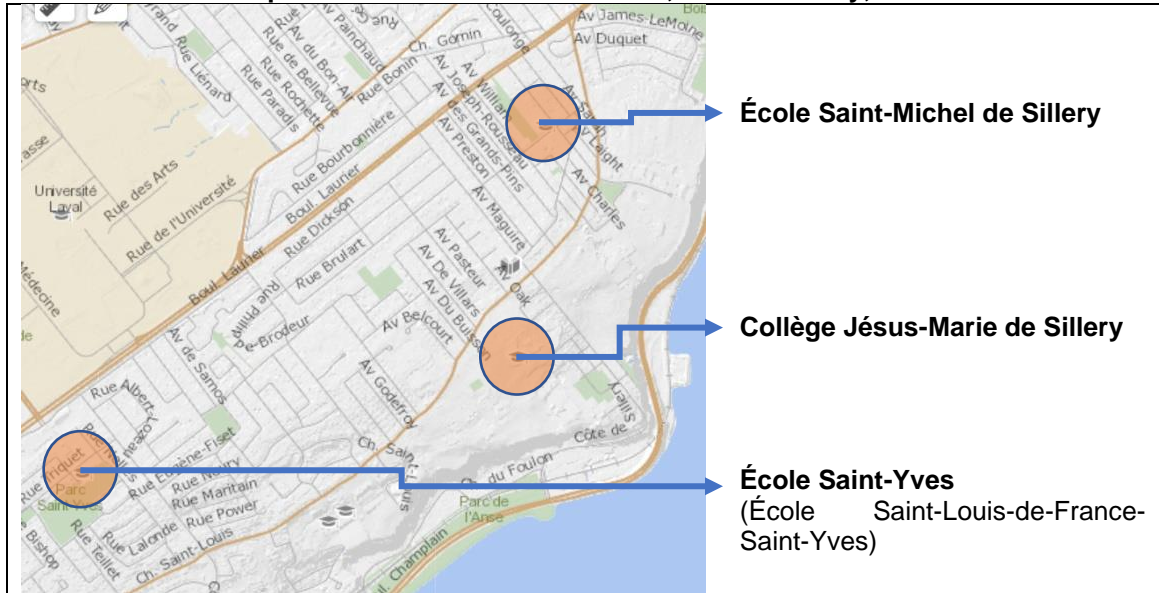
Illustration 1 Article paru dans l'hebdomadaire *L'Appel*, page 9, 23 juin 2021.



Deuxième édition, sécurité routière en milieu scolaire

En novembre 2021, le conseil de quartier de Sillery ainsi que les 3 autres écoles partenaires d'origine ont renouvelé leurs demandes pour une deuxième édition par la résolution 22-CA-55.

Carte 3 Trois écoles partenaires en sécurité routière, secteur Sillery, 2021.



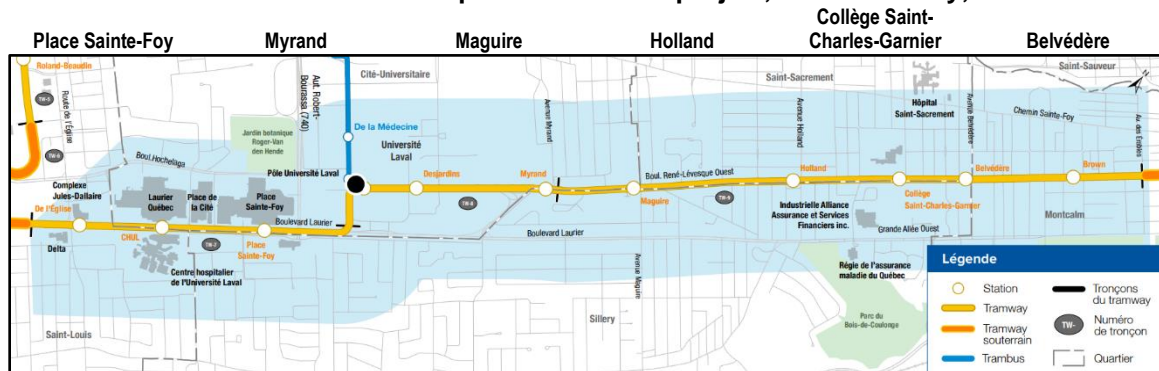
Source : Carte interactive de la Ville de Québec, 1/20 000.



4.1.3 Réseau structurant de transport en commun

En 2021, le Conseil a suivi très attentivement les développements liés au projet du réseau structurant de transport en commun. Le tracé proposé du tramway, dans le quartier, longe principalement l'axe du boulevard René-Lévesque où cinq stations sont prévues : Myrand, Maguire, Holland, Collège Saint-Charles-Garnier et Belvédère. Ces stations sont limitrophes aux quartiers de la Cité Universitaire et de Saint-Sacrement. Dans l'axe du boulevard Laurier, seule la station Place Sainte-Foy est située dans les quartiers de Sillery et de la Cité Universitaire.

Carte 4 Réseau structurant de transport en commun projeté, secteur Sillery, six stations.



Source : https://www.reseaustructurant.info/citoyens/comites/docs/RST_Comite_voisinage_agrandi_Comite2-MOD.pdf

Une rencontre d'information à huis clos, organisée par le *Bureau du réseau structurant de transport en commun*, a eu lieu le 2 février 2021. Le Conseil appuie toujours un projet de transport structurant, mais soulève toutefois certaines craintes et réserves quant à la coupe d'arbres matures le long du

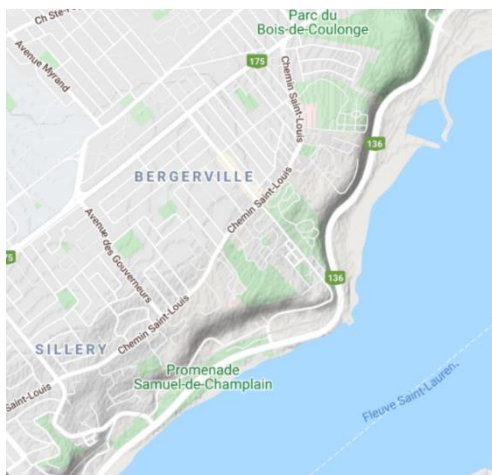
tracé et la surélévation de la chaussée du boulevard René-Lévesque qui divisera le quartier en déviant la circulation automobile, piétonne ou cycliste.

Le Conseil se questionne sur la pertinence du tracé qui aurait pu être localisé sur les boulevards Charest ou Wilfrid-Hamel, ce qui favoriserait le développement immobilier de secteurs en friches ou abandonnés. Le Conseil s'interroge aussi sur le choix technologique du tramway proposé inséré en site propre surélevé comme un trambus ou en tunnel comme un métro, sur la colline Parlementaire, pour augmenter la fluidité au centre-ville, sans les avantages traditionnels de convivialité d'un tramway au sol en voies partagées.

4.2 Urbanisme et aménagement

3, 21-CA-03
4, 5, 6, 7, 21-CA-06, 21-CA-07, 21-CA-38, 21-CA-39
8, 21-CA-10

4.2.1 Boulevard Champlain



Carte : 511, MTQ, 2021.

En janvier, le Conseil demande à la Ville de Québec d'intervenir auprès du ministère des Transports pour régler le problème récurrent de vitesse sur le boulevard Champlain (R136), occasionnant bruits et perte de sécurité pour les résidents du quartier résidentiel près de la côte à Gignac et de la côte du Verger par résolution 21-CA-03. Ainsi, les membres du Conseil de quartier proposent de réduire la limite de vitesse maximale sur le boulevard Samuel-de-Champlain de 60 km/h à 50 km/h.

4.2.2 Canopée de la falaise de Sillery

En février, le Conseil adopte deux résolutions. La première, 21-CA-06, concerne la coupe d'arbres excessive en forme de chou-fleur tout le long de l'escarpement de Sillery, secteur Ouest, demandée par des propriétaires des condominiums de luxe nouvellement construits dans ce secteur, désireux d'une vue sur le fleuve. Or, la falaise de Sillery, un lieu naturel et sauvage, est historiquement fréquentée par les résidents de Sillery, d'où son nom la « charcotte », une francisation de l'expression anglaise « short cut ».



Ainsi, le Conseil demande à la Ville de Québec d'intervenir auprès du ministère de la Culture et des Communications pour assurer la protection du patrimoine arboricole de la falaise et s'oppose à la coupe d'arbres effectuée uniquement au bénéfice des nouveaux propriétaires des tours à condominiums, par ailleurs construits sur les grands domaines, un site patrimonial reconnu par la Ville de Québec et le

ministère de la Culture et des Communications depuis 1964.

Le Conseil demande également à la Ville de veiller à la mise en place d'un comité de vigilance indépendant, constitué d'experts en histoire et en environnement, pour surveiller et évaluer la gestion du projet du sentier linéaire dans Sillery. La deuxième résolution (21-CA-07) traite de la

phase 3 du réaménagement de la promenade de Samuel-De-Champlain (secteur Est) mis en œuvre par la Commission de la capitale nationale du Québec (CCNQ). À la suite des importants déboisements réalisés dans l'escarpement à proximité de la pointe à Puiseaux dans le cadre des travaux, le Conseil de quartier de Sillery demande à rencontrer la CCNQ pour recevoir des explications.

4.2.3 Projet d'agrandissement *Laurentia*

En mars, le Conseil adopte la résolution 21-CA-10 et partage ainsi ses inquiétudes avec d'autres conseils de quartier, notamment celui de Cap-Rouge, concernant le projet *Laurentia*, projet d'un terminal d'une superficie de 31,7 ha avec quai en eau profonde dans le port de Québec, secteur Beauport, et les impacts de sa desserte terrestre sur les routes et les voies ferrées du territoire de la Communauté métropolitaine de Québec. En fin de compte, le projet est démis par l'*Agence d'évaluation d'impact du Canada*, le 29 juin.

4.2.4 Consultation publique sur la Vision de l'arbre

Durant l'été 2021, la Ville a annoncé une consultation sur deux projets de règlement visant à favoriser la réalisation de la *Vision de l'arbre 2015-2025* en modifiant son Règlement d'harmonisation sur l'urbanisme visant la protection des arbres, de la forêt urbaine et des boisés urbains, soit les règlements R.V.Q. 2995, *Plantation et maintien d'arbres sur un lot occupé par un bâtiment isolé de neuf logements ou plus*, et R.V.Q. 3001, *Précision des objectifs de la Ville en matière de forêt urbaine et de protection des boisés urbains*. Le Conseil a rédigé un mémoire et a fait une douzaine de recommandations à ce sujet. Plusieurs membres du conseil de quartier se sont impliqués pour élaborer ce document qui a été adopté par la résolution 21-CA-38.

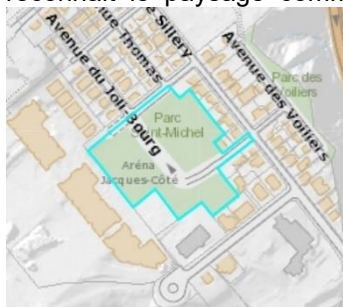
Notons que le bilan publié par la Ville intitulé « *Bilan 2015-2020/Chantiers 2021-2025 de la Vision de l'arbre* », déposé lors de la consultation, fait état d'une baisse de l'indice de canopée de 42% à 37% à Sillery, ce qui se traduit par une baisse réelle de 12%. Pourtant, dans ce même document, la cible de la Ville pour notre quartier est de 50% d'ici 2025.

Le Conseil n'a pas été satisfait par les réponses fournies par la Ville à la suite de ses recommandations. La résolution 21-CA-50 a donc été adoptée afin de demander à la Ville plus de précisions sur la perte de canopée à Sillery, sur les récentes plantations sur l'avenue Maguire et sur la protection des milieux naturels en zones urbaines.

Selon les réponses obtenues, la Ville priorise la densification et la lutte au changement climatique au détriment de la préservation des arbres.

4.2.5 Écran naturel, noyau ouvrier Saint-Michel

En septembre, considérant que le *Plan directeur d'aménagement et de développement* de 2005 reconnaît le paysage comme la toile de fond de l'environnement urbain, et que la Ville, en contrepartie, persiste à autoriser la construction de condominiums sur les grands domaines de Sillery près de la falaise, le Conseil de s'adresse à la Ville de Québec et demande la restauration de la porte d'entrée aux grands domaines du chemin Saint-Louis dans le site patrimonial déclaré de Sillery par la plantation d'arbres à potentiel de grand déploiement sur le terrain de l'ancien aréna Jacques-Côté situé dans le noyau historique ouvrier Saint-Michel.



Par la résolution 21-CA-39, le Conseil se prononce sur les projets de règlement visant à favoriser la réalisation de la *Vision de l'arbre 2015-2025*. Il exprime ses inquiétudes sur la diminution de la canopée observée dans le quartier de Sillery à la suite de la coupe inquiétante d'arbres majestueux dans les dernières années.

4.2.6 Comité de suivi du PPU de Sillery

Le Comité de suivi de la mise en œuvre du *Programme particulier d'urbanisme du site patrimonial de Sillery et de ses environs (PPU)* a été mis sur pied à la suite de la séance du comité exécutif de la Ville de Québec tenue le 19 septembre 2016.

Cette année le comité n'a pas tenu de rencontre. Peut-être que la période électorale a freiné l'assiduité du calendrier des séances. Le Conseil est favorable à cette initiative. Cependant, un renouveau de fonctionnement est impératif pour assurer la pertinence du comité.

4.2.6.1 Emplacement de l'aréna Jacques-Côté

Pour ce qui est du dossier de l'aréna Jacques-Côté, depuis 2019, la correspondance avec le vérificateur général de la Ville, M. Michel Samson, n'a pas abouti. Dans sa lettre du 4 novembre 2021 qui reprend essentiellement les arguments de la lettre précédente du 9 juin dernier, le vérificateur général fait savoir qu'il n'y aura pas de suite à la demande du Conseil pas souci d'économie de ressources et de fonds publics.

4.2.6.2 Sentier des Grands-Domains-de-Sillery, phase 1

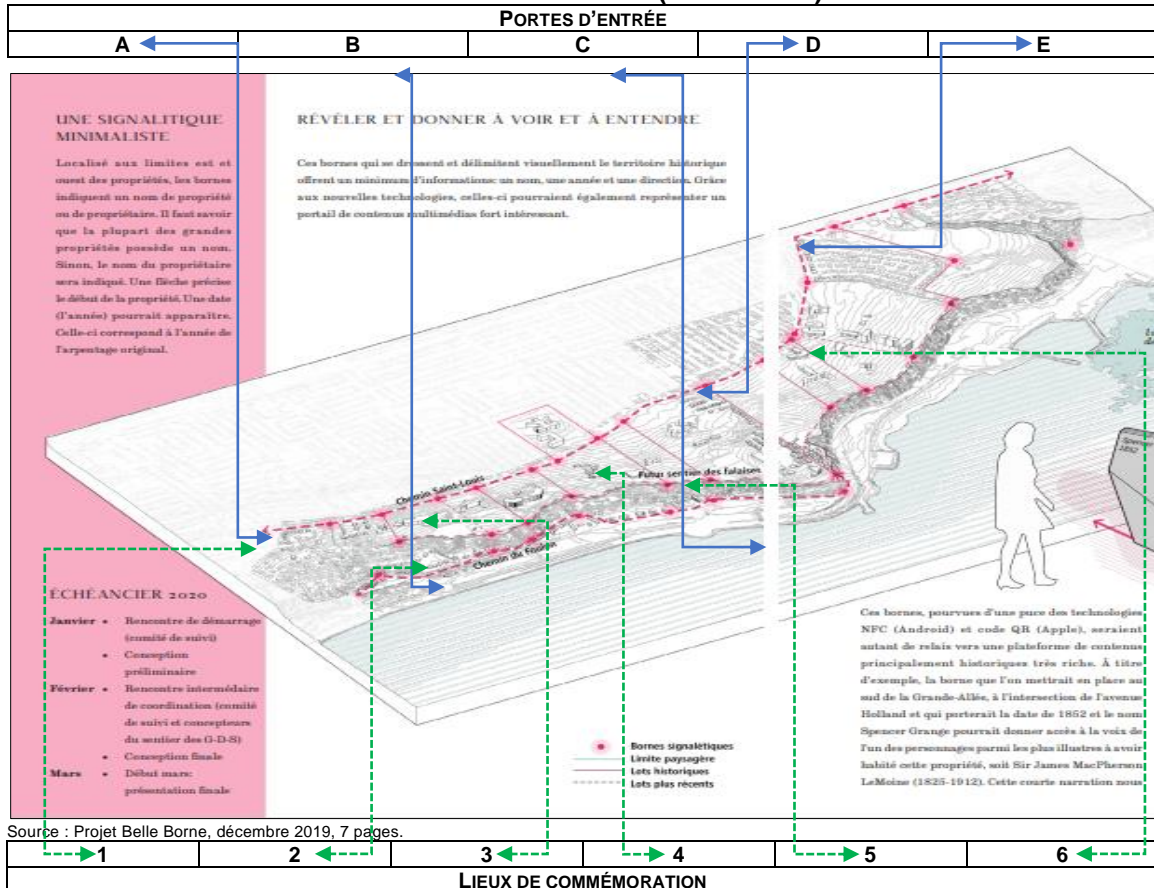


En juillet dernier, la Ville a lancé un second appel d'offres pour des services professionnels en architecture du paysage et en ingénierie. On apprend alors que l'échéance des travaux a été repoussée à la fin de l'année 2021. L'aménagement est toujours en cours. Le sentier sera sans doute accessible en 2022.

4.2.6.3 Comité sur l'identification visuelle

Ce comité a été plutôt inactif en 2021. Le Conseil souhaite une mise à jour de ce dossier pour mieux faire connaître l'emplacement géographique du site patrimonial déclaré depuis 1964.

Illustration 2 Révéler et donner à voir et à entendre (Belle Borne)



4.2.7 Comité de démolition

Le conseil de quartier de Sillery a officiellement questionné le maire Labeaume sur l'absence de comités de démolitions dans les différents arrondissements de la Ville de Québec. La Commission d'urbanisme et de conservation de Québec (CUCQ) doit se prononcer sur la démolition de bâtiments dans quelques secteurs de la Ville de Québec. Celle-ci n'a cependant pas le pouvoir de se prononcer sur la démolition de bâtiments en dehors de ses secteurs.

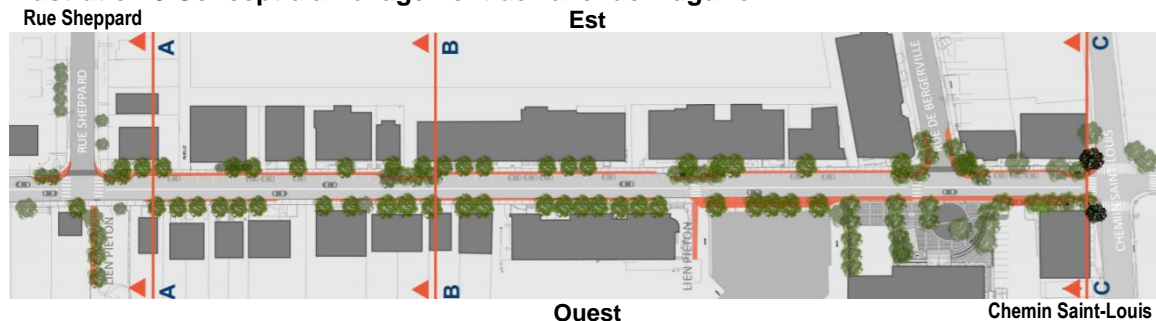
Ces comités donneraient un pouvoir de plus à la Ville de Québec afin de protéger les bâtiments récupérables et en bon état, dans le but de préserver une partie de notre histoire et d'ajouter un filtre supplémentaire de protection au cadre déjà bâti de notre ville. Pour chacune des demandes de certificat de démolition, un comité de démolition doit considérer différents critères, tel que l'état de l'immeuble visé par la demande, la détérioration de l'apparence architecturale, la qualité de vie du voisinage, le coût des restaurations. Il peut également considérer d'autres critères, notamment lorsque l'immeuble comprend un ou plusieurs logements, le préjudice causé aux locataires, les besoins de logements dans les environs et la possibilité de relogement les locataires.

Le conseil de quartier de Sillery est donc d'avis que la Ville de Québec devrait mettre sur pied des comités de démolitions au sein de chacun de ses arrondissements afin de donner un certain pouvoir à la Ville de se prononcer sur la nécessité de démolir le cadre bâti actuel par le biais de certains critères. Le conseil de quartier désire mettre cet enjeu, en avant-plan, au cours de l'année à venir.

4.2.8 Société de développement commerciale (SDC) Maguire

La Ville de Québec a réalisé le projet de réaménagement de l'avenue Maguire, entre la rue Sheppard et le chemin Saint-Louis. L'artère est maintenant métamorphosée comme le soulignait le Journal de Sillery-Saint-Louis-de-France d'octobre 2021. Il ne reste plus qu'à planter les végétaux le long du parcours commercial.

Illustration 3 Concept d'aménagement de l'avenue Maguire



Source : Ville de Québec, Réaménagement de l'avenue Maguire, diapo 30, 10 février 2020.

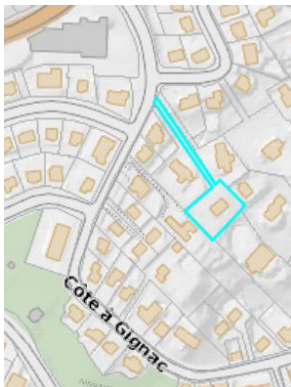
Le Conseil suivra avec attention le déploiement de cette dernière phase.

4.3 Histoire, patrimoine et culture

9, 10, 21-CA-32 et 21-CA-51, sauvegarde de la maison Bignell
 11, 21-CA-40, demande d'opinions aux candidats à l'élection municipale
 12, 21-CA-52, sauvegarde de la serre indo-australienne

Trois dossiers ont particulièrement retenu l'attention du Conseil en site patrimonial déclaré de Sillery.

4.3.1 Maison patrimoniale Bignell



Cette année, nous avons fait des efforts assidus pour la sauvegarde de la maison Bignell. Étant donné la gravité de la condition du bâtiment et du manque d'intérêt du propriétaire pour sa conservation, nous avons d'abord rédigé une résolution (21-CA-32) pour connaître les intentions du propriétaire. Nous avons appris que le cas l'immeuble patrimonial en grande décrépitude est maintenant juridicisé. Dans une deuxième proposition (21-CA-51), le conseil a demandé une expropriation. Ces demandes sont restées sans réponse pour l'instant.

4.3.2 Lot d'angle du chemin Saint-Louis/côte de Sillery



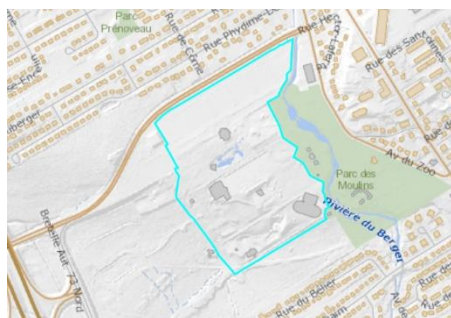
En ce qui concerne le lot vacant situé au 2003, chemin, Saint-Louis, une modification du Programme particulier d'urbanisme (PPU) a été déposée le 8 juin afin de permettre un projet de construction d'un immeuble à condos de 17 logements. Cependant le Conseil a appuyé une demande citoyenne qui a pour effet de transformer cet espace en une porte d'entrée du site patrimonial en y intégrant une station de vélo.

Cette proposition d'usage respectait les orientations du PPU et le Plan de conservation du site patrimonial déclaré. Ce carrefour historique permettrait d'identifier le site déclaré, de raconter l'histoire de Sillery, de créer un nouveau pôle touristique et d'offrir aux cyclistes et visiteurs un point de ralliement.



Projet de vélo-station Timmony, juillet 2021.

4.3.3 Serre indo-australienne



Enfin, le Conseil n'a pas été indifférent à la démolition de la serre indo-australienne de la rue de la Faune du quartier 4-2 de l'Arrondissement de Charlesbourg maintenant la propriété du Centre de services scolaires des Premières-Seigneuries (21-CA-52).

D'autres dossiers avec les organismes culturels du milieu suivent leur cours.

4.3.4 Conseil de la culture

Le Conseil de quartier siège à la *Table Patrimoine-Histoire du Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches*. Cinq rencontres ont eu lieu durant l'année avec la participation de M^{me} Anne-Julie Asselin, conseillère en développement culturel attirée à la Table.

Rappelons que dans le réseau des maisons du patrimoine de la Ville, trois établissements sont situés sur le territoire de Sillery soit la Maison des Jésuites-de-Sillery, la Villa Bagatelle et la Maison Hamel-Bruneau. Les deux premières sont situées dans le site patrimonial.

4.3.5 Élections municipales

Le Conseil a voulu connaître les intentions des candidates et des candidats aux élections municipales du 7 novembre par la résolution 21-CA-40. Compte tenu du contexte électoral, le Conseil a écrit à tous les candidats municipaux pour connaître leur position sur les points qui préoccupaient le conseil notamment : le projet du 2003, chemin Saint-Louis, la protection de la canopée le long du tramway, l'écran végétal sur le terrain de l'ancien aréna Jacques Côté, le comité de démolition, la protection de la maison Bignell, la démolition de la maison de l'avenue Oak et la démolition des écuries du cimetière Saint-Patrick. À cela s'ajoute une demande pour des terrains de tennis en terre battue et en surface dure.

4.4 Communautaire, parc et loisirs

13, 21-CA-41

Le conseil de quartier, à sa réunion du 14 septembre, a déposé la résolution 21-CA-41 en appui à la demande de l'Association de tennis de Sainte-Foy-Sillery (ATS), organisme reconnu par la Ville depuis l'an 2000, d'augmenter le nombre de terrains en terre battue ou en surface dure sur son territoire afin de répondre à la demande toujours croissante des adeptes de ce sport tant pour les abonnements, 1000 membres en 2021, que pour les inscriptions aux cours de tennis, aux différentes ligues, cliniques et tournois régionaux offerts et organisés par l'ATS.

Le tennis est un sport accessible à tous, praticable à l'extérieur au moins six mois par année de la fin avril jusqu'au début de novembre. La pratique du tennis sur terre battue est plus facile pour les articulations, moins dangereuse pour les blessures, éléments non négligeables pour une population vieillissante et un investissement pour les jeunes. La majorité des membres proviennent du secteur Sillery mais aussi du secteur de la Haute-Ville. Les surfaces dures ou en terre battue sont les surfaces préférées des joueurs de tennis. La durée de vie des terrains en terre battue est d'au moins 40 ans s'ils sont bien entretenus. Les terrains de tennis en surface dure sont plus faciles d'entretien, faciles à sécher et plus durables que le gazon synthétique.

4.5 Questions et commentaires du public

14, 21-CA-02
15, 21-CA-31

Le public soulève des questions et des commentaires nécessitant une rétroaction dès plus immédiate. Cette année deux cas de partage de rue ont amené à des résolutions.

4.5.1 Prolongement de la voie cyclable sur Grande Allée Ouest



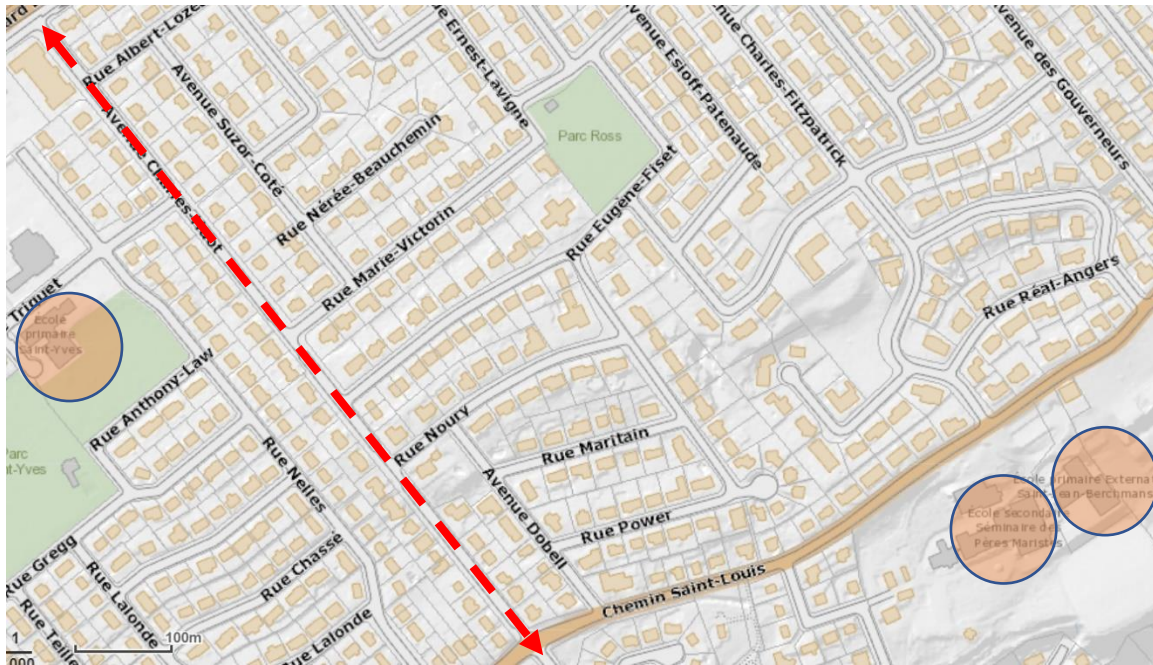
À la première rencontre de l'année, en janvier, après échanges avec l'auditoire, le Conseil a adopté la résolution 21-CA-02 visant à demander à la Ville la possibilité de prolonger temporairement la voie cyclable le long de Grande Allée Ouest pour assurer la sécurité des cyclistes et aussi afin de favoriser l'interconnexion du réseau encore balbutiant en Haute-Ville.


Le conseil de quartier de Montcalm et la Table de concertation vélo ont intégré cette demande dans leurs mémoires sur le projet de *Vision de la mobilité active*. Toutefois, la Ville n'en fait pas une priorité pour

l'instant.

5.5.2 Réduction de vitesse sur l'avenue Charles-Huot

L'avenue rectiligne et vallonnée Charles-Huot, longue d'environ 800 mètres, fait encore l'objet de demandes en mesure d'atténuation pour limiter la vitesse prescrite de 40 km à 30 km malgré les améliorations déjà apportées.



 Institution scolaire

Au Conseil, ce dossier est actif depuis 2016 et ne cesse de revenir dans l'actualité. Dossier complexe puisque l'avenue de transit est aussi un cheminement scolaire pour l'école primaire Saint-Yves, au nord, et au sud, pour l'externat Saint-Jean-Berchmans et l'école secondaire du séminaire des Pères Maristes.

En juin, la résolution 21-CA-31 acquiesce aux volontés de réduire la vitesse de circulation. Cependant, la lettre de la Ville du 26 août maintient la vitesse à 40 km/h puisque l'avenue est toujours considérée comme une artère de transit.

5. Coopération avec les conseils de quartier

5.1 Table des présidents et des présidentes des conseils de quartier

Cette Table n'a pas été active en 2021 principalement en raison des restrictions sanitaires.

5.2 Table de concertation vélo des conseils de quartier

Le conseil de quartier est membre de la Table de concertation vélo des conseils de quartier. Cette instance, qui réunit une cinquantaine de délégués issus de 27 quartiers, s'est donné pour mandat de veiller à la mise en œuvre de la Vision des déplacements à vélo. Depuis sa création en 2015, elle s'est imposée comme un interlocuteur incontournable pour s'assurer que le développement du réseau cyclable réponde aux besoins et aux attentes de la population.

Les représentants du Conseil à la Table, M^{me} Drury et M. Beaudouin, s'intéressent à la *Vision de la mobilité active* et plus spécifiquement à l'utilisation du vélo comme un moyen de transport à part entière, au même niveau que l'automobile et la marche. La Table promeut, à Québec, le développement d'un réseau cycliste, sécuritaire, performant, utile et ouvert à l'année.

Dans un mémoire transmis à la Ville à l'automne 2020, la Table souligne que la Ville devrait mieux prendre en compte les usagers de la route à vélo. Ainsi, dans le quartier, les prolongements du réseau demandent une attention toute particulière sur le chemin Saint-Louis et sur Grande Allée.

Les discussions avec la Table s'effectuent par l'intermédiaire d'un groupe privé « Google » et d'un répertoire qui y est associé. La table dispose d'une page Facebook grand public.

6. États financiers du conseil de quartier

En 2021, le Conseil de quartier de Sillery a poursuivi ses activités de fonctionnement. De plus, il s'est vu accorder une subvention de 12 000 \$ dans le cadre du *Programme de soutien à la mobilisation de la stratégie de sécurité routière, 2020-2024* en partenariat avec trois écoles du quartier pour réaliser un projet de sensibilisation en milieu scolaire. Pour assurer une plus grande transparence, le bilan du projet est présenté séparément de celui du fonctionnement.

Donc, au 31 décembre 2021, le conseil de quartier dispose d'un actif net de 689 \$ ventilé comme suit :

- 395 \$ pour le budget de fonctionnement, et
- 294 \$ pour le projet de sécurité routière.

6.1 Bilan au 31 décembre 2021

Tableau 10 Bilan de l'actif, 2021.

	2021	2020
Actif		
ACTIF A COURT TERME		
Encaisse Compte opération – Fonctionnement (EOP)	394,87 \$	504,19 \$
Encaisse Compte opération – Sécurité routière (ET1)	1,12 \$	0,00 \$
Total Encaisse Compte opération	395,99 \$	504,19 \$
Encaisse Compte projet - Sécurité routière	293,17 \$	0,00 \$
Subvention à recevoir	0,00 \$	0,00 \$
Total	689,16 \$	504,19 \$

Tableau 11 Bilan du passif, 2021.

	2021	2020
Passif		
PASSIF A COURT TERME		
Créditeurs	0,00 \$	0,00 \$
Actif net		
Non affecté Compte opération - Fonctionnement	394,87 \$	504,19 \$
Non affecté Projet - Sécurité routière	294,29 \$	
Total	689,16 \$	504,19 \$

6.2 Fonctionnement et opérations courantes

6.2.1 États des revenus et des dépenses

Tableau 12 Revenus et dépenses de fonctionnement, 2021.

	2021	2020
Produits		
Subventions - Ville de Québec	1 000,00 \$	1 000,00 \$
Intérêts – Ristourne	0,80 \$	0,00 \$
	1 000,80 \$	1 000,00 \$
Charges		
Fonctionnement,	1 110,12 \$	1 158,38 \$
Total des dépenses	1 110,12 \$	1 158,38 \$
Excédent des revenus par rapport aux dépenses	(109,32 \$)	(158,38 \$)
Actif net non affecté au début de l'exercice	504,19 \$	662,57 \$
Actif net non affecté à la fin de l'exercice pour le fonctionnement	394,87 \$	504,19 \$

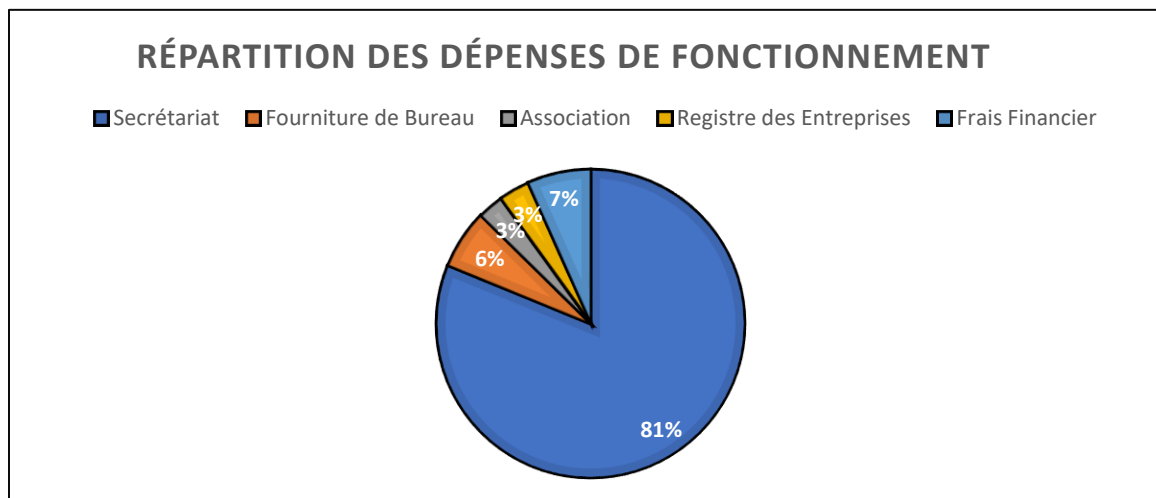
6.2.2 Principaux postes de dépenses

Pour l'année fiscale écoulée, les dépenses de fonctionnement se répartissent comme suit :

Tableau 13 Dépenses de fonctionnement, 2021.

Dépenses annuelles	Montants
Secrétariat	900,00 \$
Fourniture de bureau	68,97 \$
Association, Conseil de la Culture	30,00 \$
Cotisation, Registraire des Entreprises du Québec	36,00 \$
Frais financiers	75,15 \$
Total	1 110,12 \$

Les principales dépenses du Conseil sont attribuables aux frais de secrétariat. Il faut noter un déficit de 109,32 \$ entre la subvention de la Ville et les dépenses courantes. Le Conseil doit donc, comme il l'a fait l'an dernier, piger dans sa réserve. Le conseil de quartier a reçu une augmentation de sa subvention pour 2022 qui permettra d'équilibrer les comptes.



6.3 Projet de sécurité routière

6.3.1 États des revenus et des dépenses

Tableau 14 Revenus et dépenses du projet, 2021.

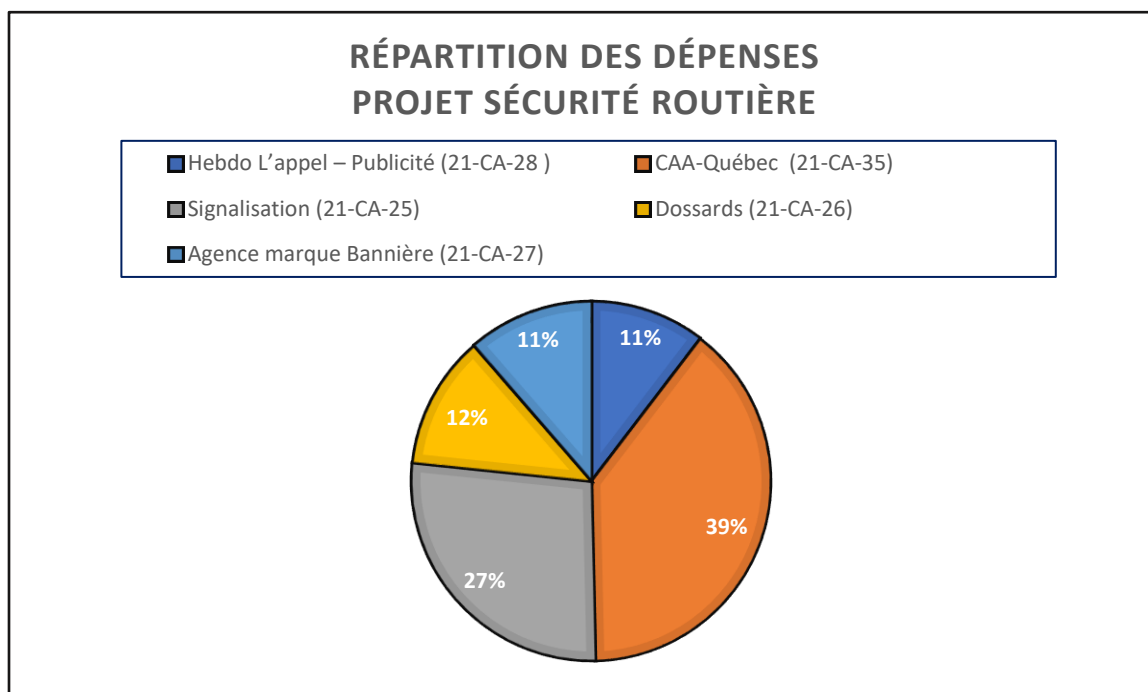
	2021
Revenus	
Subventions - Ville de Québec	12 000,00 \$
Intérêts – Ristourne	1,44 \$
Total	12 001,44 \$
Dépenses	
Dépenses du projet <i>Sécurité routière en milieu scolaire</i>	11 707,15 \$
Total des dépenses	11 707,15 \$
Excédent des revenus par rapport aux dépenses	294,29 \$
Actif net non affecté au début de l'exercice	0 \$
Actif net non affecté à la fin de l'exercice du projet de <i>Sécurité routière</i>	294,29 \$

Il est souhaité qu'en 2022 le projet soit reconduit. Les sommes restantes en 2021 seront donc affectées, espérons-le, au projet reconduit.

6.3.2 Principaux postes de dépenses

Tableau 15 Dépenses du projet, 2021.

Dépenses annuelles 2021	Montants
Hebdo L'appel – Publicité (21-CA-28)	1 214 \$
CAA-Québec (21-CA-35)	4 598 \$
Signalisation (21-CA-25)	3 162 \$
Dossards (21-CA-26)	1 405 \$
Agence marque Bannière (21-CA-27)	1 328 \$
Total	11 707 \$



Annexes

I. Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 13 avril 2021



Conseil de quartier de Sillery
Assemblée générale annuelle
13 AVRIL 2021

Procès-verbal de la 16^e l'assemblée générale annuelle du conseil de quartier de Sillery, tenue le mardi 13 avril à 19 h, par visioconférence.

Maintenant 17 ans (2004-2021)

Présences :

M ^{me} Pierrette Vachon-L'Heureux	Présidente (2021)
M. Maxime Bélanger	Vice-président (2022)
M. Luc Trépanier	Secrétaire (2021)
M. Denis Cournoyer	Trésorier (2021)
M ^{me} Hélène Garant	Administratrice (2022)
M ^{me} Valérie Kelly	Administratrice (2022)
M. Hugues Beaudoin	Administrateur (2022)
M. Luc Villeneuve	Administrateur coopté (2021)
M ^{me} Émilie Villeneuve	Conseillère municipale

Il y a quorum.

AUTRES PRÉSENCES :

M ^{me} Cristina Bucica	Conseillère en consultations publiques Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery-Cap-Rouge
M ^{me} Priscilla Lafond	Conseillère en consultations publiques Arrondissement de Sainte-Foy–Sillery-Cap-Rouge
M ^{me} Jocelyne Séguin	Secrétaire de rédaction

Outre les personnes énumérées ci-dessus, 78 personnes assistent à l'assemblée.

Ordre du jour

21-AGA-01	Ouverture de l'assemblée
21-AGA-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour
21-AGA-03	Élections
	<ul style="list-style-type: none"> Présentation du déroulement des élections Appel de candidatures et validation des bulletins Présentation des candidates et candidats Début du scrutin
21-AGA-04	Adoption du procès-verbal de l'AGA du 13 octobre 2020
21-AGA-05	Rapport annuel et états financiers 2020
	<ul style="list-style-type: none"> Présentation du rapport annuel Présentation des états financiers Période de questions et de commentaires du public Ratification du rapport annuel et des états financiers Frais de secrétariat et d'AGA
21-AGA-06	Période d'information de la conseillère municipale
21-AGA-07	Questions et commentaires de l'assemblée
21-AGA-08	Fin du scrutin, dépouillement et annonce des résultats
21-AGA-09	Divers
21-AGA-10	Levée de l'assemblée

21-AGA-01 Ouverture de l'assemblée
M^{me} Pierrette Vachon-L'Heureux ouvre la seizième assemblée annuelle du conseil de quartier de Sillery à 19h00. Elle souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

21-AGA-02 Lecture et adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION 21-AGA-01

Sur une proposition de M. Denis Cournoyer, appuyée par M. Hugues Beaudoin, il est résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

21-AGA-03 Élections
Afin de procéder aux élections, le conseil désigne M^{me} Bucica comme présidente d'élection.

RÉSOLUTION 21-AGA-02

Sur une proposition de M. Maxime Bélanger, appuyée par M. Luc Trépanier, il est résolu unanimement de nommer M^{me} Cristina Bucica présidente d'élection.

- **Présentation du déroulement des élections**

M^{me} Bucica explique le fonctionnement du conseil de quartier et son mandat. Le conseil de quartier est l'interlocuteur privilégié des citoyens et des citoyennes et constitue un trait d'union avec la Ville. Les sujets les plus souvent abordés concernent l'aménagement du territoire et l'urbanisme, la vie communautaire et la sécurité publique. Plus particulièrement, le conseil a pour mandat d'émettre des recommandations sur des projets de modification au zonage et des avis sur tout autre projet concernant le quartier. Il peut tenir des consultations publiques à la demande de la Ville ou de sa propre initiative.

Le conseil d'administration peut être composé de 11 membres élus, dont 4 femmes et 4 hommes, résidents du quartier, et de 3 membres cooptés qui peuvent être résidents ou représentants d'organismes du quartier. Le nombre minimum de membres pour constituer le quorum est de 5. La cooptation se fait par le conseil d'administration.

Le mandat des membres élus est de deux ans et celui des membres cooptés est d'un an. Chaque candidature au poste d'administrateur ou d'administratrice doit être appuyée par 10 signatures de résidents ou de commerçants du quartier.

- **Appel de candidatures et validation des bulletins**

Du côté des hommes, les mandats de M. Luc Trépanier, de M. Luc Villeneuve et de M. Denis Cournoyer sont échus. Comme il y a deux hommes déjà en poste, deux postes sont en élection.

M. Cournoyer ne se représente pas. Les candidatures de M. Trépanier et de M. Villeneuve sont conformes. À la suite d'un nouvel appel de candidatures, aucun autre candidat ne se manifeste. Les deux candidats sont invités à se présenter.

M. Luc Trépanier réside dans le quartier depuis 1979. Il siège au conseil de quartier depuis 2012. Il détient une maîtrise en aménagement du territoire. Il est actuellement à la retraite.

M. Luc Villeneuve réside à Sillery depuis 2008. Il souhaite que le quartier devienne un quartier phare de la Ville de Québec et qu'il soit prospère et sécuritaire pour tout un chacun.

Le nombre de candidats correspondant au nombre de postes à pourvoir, les deux candidats sont élus par acclamation pour des mandats de deux ans.

Du côté des femmes, sept personnes ont déposé des bulletins de candidature conformes. Il s'agit de : M^{mes} Janet Dury, Muriel Gennatas, Nicole Lefebvre, Danielle Malboeuf, Claudia Perreault, Mary Shee et Pierrette Vachon-L'Heureux. Les candidates se présentent tour à tour.

M^{me} Janet Drury demeure dans le quartier depuis 14 ans. Elle est urbaniste de formation et travaille au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Elle considère que le quartier change rapidement et que cela s'accroîtra avec la venue du tramway. Elle considère qu'il est important que les citoyens soient proactifs afin que la densification à venir se fasse à l'échelle humaine et qu'elle respecte le caractère du quartier. Elle souhaiterait également que plus de place soit accordée au vélo comme moyen de transport utilitaire. Elle est intervenue récemment auprès du conseil de quartier pour le maintien d'un trajet de bus sur la rue Sheppard et pour l'aménagement d'une traverse piétonne et cycliste sur le boulevard Laurier à la hauteur de l'avenue Joseph-Rousseau.

M^{me} Muriel Gennatas réside à Sillery depuis 2 ans. Elle est chargée de projet en informatique. Elle s'intéresse au projet de revitalisation de l'avenue Maguire. Elle souhaiterait qu'on privilégie la végétalisation, les piétons et les cyclistes tout en maintenant la qualité des commerces.

M^{me} Nicole Lefebvre est citoyenne de Sillery depuis 2006. Elle a siégé au conseil de quartier en 2019 et 2020. Elle est présidente du conseil d'administration de l'Association de tennis de Sainte-Foy-Sillery depuis 5 ans. Elle s'intéresse particulièrement aux sports et aux loisirs et à l'urbanisme. Elle est retraitée de la fonction publique après avoir travaillé pendant 35 ans dans le domaine de la santé. Elle détient une maîtrise en santé communautaire et un baccalauréat en administration des affaires.

M^{me} Danielle Malboeuf s'est investie dans la gestion de l'enseignement de niveau supérieur. Elle a mis en place de nombreux projets comme une clinique d'impôts pour les résidents du quartier et des stages à l'étranger. Elle a supervisé une formation en commerce international avec le Service d'Orientation et d'Intégration des Immigrants au Travail (SOIT) et géré un centre d'aide en démarrage d'entreprise. Elle est retraitée et membre de plusieurs conseils d'administration. Elle est présidente du syndicat des copropriétaires du Domaine de Sillery. Elle souhaite mettre son expérience au service de la vie communautaire dans le quartier de Sillery.

M^{me} Claudia Perreault habite dans le quartier depuis 4 ans. Elle souhaite avoir un impact positif sur l'environnement communautaire et être en contact avec les différents acteurs du quartier. Elle a fait des études en sciences sociales et a travaillé auprès des jeunes dans les maisons de Sillery et de Beauport. Elle a aussi été bénévole au Centre de parrainage civique de Québec. Plus récemment, elle a fait des études en ingénierie et est maintenant chargée de projet en géotechnique.

M^{me} Mary Shee est citoyenne de Sillery depuis toujours. Avec tous les projets annoncés, les prochaines années vont être très importantes pour le quartier. Elle est intéressée par le site patrimonial de Sillery et par l'intégration harmonieuse des nouveaux projets résidentiels.

M^{me} Pierrette Vachon-L'Heureux est présidente du conseil de quartier depuis 7 ans. Elle est arrivée à Sillery en 1977. Elle est linguiste de formation et retraitée de l'Office québécois de la langue française où elle a travaillé pendant plus de 30 ans. Elle siège au conseil de quartier de Sillery depuis 2009. Elle s'intéresse aux dossiers de fonds et tire le meilleur parti de tous les projets. Elle estime que le conseil de quartier est un lieu d'influence et de pouvoir si on sait être patient.

M^{me} Bucica remercie toutes les candidates de leur présentation. Malheureusement, seulement deux postes sont en nomination. Un vote secret sera tenu. M^{me} Bucica invite les personnes non résidentes à rejoindre la salle d'attente. Puis elle invite les personnes connectées à la visioconférence par téléphone à voter sur sa boîte vocale. Quant aux personnes restantes, elles sont invitées à voter pour leurs candidates préférées sur le bulletin que M^{me} Bucica affiche à l'écran.

M^{me} Vachon-L'Heureux reprend la parole pendant le décompte des votes.

21-AGA-04 Adoption du procès-verbal de L'AGA du 13 octobre 2020

RÉSOLUTION 21-AGA-03

Sur une proposition de M. Hugues Beaudoin, appuyée par M. Luc Trépanier, il est résolu unanimement d'approuver le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 13 octobre 2020.

21-AGA-05 rapport annuel et états financiers 2020

• **Présentation du rapport annuel**

M^{me} Vachon-L'Heureux présente le rapport annuel et les états financiers 2020. Le document est disponible sur la [page Web du conseil de quartier de Sillery](#). Une copie papier sera transmise aux membres du conseil.

M^{me} Vachon-L'Heureux fait lecture du *Mot de la présidente* qui rappelle les principaux événements et activités qui ont animé le conseil au cours de l'année 2020. Elle mentionne en particulier le réaménagement de l'emplacement de l'aréna Jacques-Côté et du parc Saint-Michel, le projet du sentier des Grands-Domains-de-Sillery ainsi que le projet de revitalisation de l'avenue Maguire qui sont tous en voie de réalisation. Sans compter le projet de tramway, l'identification visuelle du site patrimonial de Sillery ainsi que le projet de mobilisation à la sécurité routière qui se fera en collaboration avec trois écoles du quartier et dont il sera question lors de la présentation qui suivra l'assemblée générale.

• **Présentation des états financiers**

M. Cournoyer présente les états financiers. En 2020, le conseil a obtenu une subvention de fonctionnement de 1 000 \$ de la Ville de Québec et engagé des dépenses de secrétariat pour 1 159 \$. Le solde non affecté au 31 décembre 2020 est de 504 \$.

M. Cournoyer n'ayant pas renouvelé son mandat, il remercie tous les membres du conseil de leur implication et leur souhaite bonne continuation de leur engagement.

• **Période de questions et commentaires du public**

Aucune question ni aucun commentaire.

• **Ratification du rapport annuel et des états financiers**

RÉSOLUTION 21-AGA-04

Sur une proposition de M. Hugues Beaudoin, appuyée par M. Maxime Bélanger, il est résolu unanimement d'adopter le rapport annuel et les états financiers 2020.

• **Frais de secrétariat et d'AGA**

RÉSOLUTION 21-AGA-05

Concernant la rédaction du procès-verbal de l'assemblée générale du 13 avril 2021

Sur une proposition de M^{me} Hélène Garant, appuyée par M. Maxime Bélanger, il est résolu unanimement d'émettre un chèque de 90 \$ à M^{me} Jocelyne Séguin pour la rédaction du procès-verbal du 13 avril 2021.

21-AGA-06 Période d'information de la conseillère municipale

M^{me} Villeneuve félicite les nouveaux membres du conseil d'administration ainsi que ceux qui seront désignés à la fin du scrutin. Elle se réjouit de l'intérêt et de la qualité des nombreuses candidates. Elle se réjouit également de l'intérêt manifesté par les nombreuses personnes présentes à l'assemblée.

Le projet de Rue conviviale sur l'avenue Maguire se poursuit. Une présentation publique a eu lieu le 25 mars dernier. Plusieurs ont manifesté qu'ils voulaient plus de supports à vélo et de verdissement. Elle a très hâte de voir le chantier se terminer, mais en attendant, il y aura sur place un kiosque pour informer les résidents et commerçants pendant tout le temps que dureront les travaux.

La programmation estivale a été annoncée récemment. Elle sera éclatée entre mai et octobre dans l'ensemble des quartiers et arrondissements. La plupart des événements seront

spontanés pour éviter les rassemblements en situation de Covid. Un budget de 9 millions sera consacré aux activités et à l'animation.

Les inscriptions aux camps de jour Programme Vacances-Été (PVE) ont débuté.

M^{me} Villeneuve termine en mentionnant que beaucoup de pressions ont été faites, notamment par M^{me} Lefebvre de l'association de tennis Sainte-Foy–Sillery, pour faire ouvrir les tennis le plus rapidement possible, ce qui a porté fruit puisque plusieurs sites sont déjà fonctionnels.

21-AGA-07 Période de questions et commentaires du public
Aucune question ni aucun commentaire.

21-AGA-08 Fin du scrutin, dépouillement et annonce des résultats
M^{me} Bucica a procédé au dépouillement des résultats en compagnie de M^{me} Lafond. Au total, 86 personnes ont voté, 81 en ligne et 5 par téléphone. Les heureuses élues sont M^{me} Claudia Perreault et M^{me} Mary Shee. Les résultats étaient très serrés.

M^{me} Bucica met fin à la période des élections et félicite les personnes élues et remercie toutes les autres candidates. Elle signale que le conseil pourra communiquer avec ces dernières pour les inviter à se joindre au conseil par cooptation.

21-AGA-09 Divers

Programme de soutien à la mobilisation en sécurité routière en zone scolaire du quartier de Sillery

M^{me} Vachon-L'Heureux invite M^{me} Cynthia Roy, M^{me} Christina Caron ainsi que M. Jérôme Lavoie à prendre la parole pour faire la présentation du *Programme de soutien à la mobilisation en sécurité routière en zone scolaire*. Elle rappelle que le projet d'un montant total de 12 000 \$ se fait en partenariat avec le Collège Jésus-Mariede- Sillery et les écoles Saint-Michel de Sillery et Saint-Louis-de-France-Saint-Yves.

M^{me} Roy, présidente de l'association des parents du Collège Jésus-Marie de Sillery, amorce la présentation à l'écran et rappelle le contexte et les premières étapes du projet jusqu'à son dépôt le 30 novembre 2020. Elle remercie le conseil de quartier d'avoir suggéré un projet commun réunissant des écoles du quartier. Le projet qui a été approuvé par la Ville en mars dernier comporte trois volets soit : formation, affichage et mobilisation.

La formation sera assumée par le Fondation CAA-Québec, en classe ou en virtuel selon les conditions du moment. Les classes visées sont celles de maternelle et de 6^e année.

L'affichage aura lieu au moyen de bannières accrochées aux clôtures qui ceinturent les établissements scolaires. Quatre modèles seront disponibles, dont trois qui reprennent les thèmes fournis par la Ville. Il y aura également à partir du 21 avril prochain de la publicité dans le journal *l'Appel* au sujet de la Semaine de sécurité routière qui se tiendra du 10 au 14 mai prochains.

Au cours de cette semaine de sécurité, une vingtaine de parents bénévoles munis de dossards de couleur mauve distribueront des autocollants et sensibiliseront parents, piétons, cyclistes et automobilistes à faire preuve de prudence et de civisme à proximité des écoles. Une action concertée aura lieu dans toutes les écoles participantes le matin du 11 mai. M^{me} Roy, M. Lavoie et M^{me} Caron interviennent tour à tour pour mentionner les problématiques de sécurité propres à chacune des écoles, soit le Collège Jésus-Marie de Sillery, les trois pavillons de l'école publique Saint-Louis-de-de-France-Saint-Yves et de l'école Saint-Michel de Sillery.

Finalement, M^{me} Roy mentionne que les activités auront lieu sans nuire à la circulation et en respectant les consignes sanitaires. Le programme de soutien à la mobilisation étant disponible sur 5 ans, le projet pourra se poursuivre et évoluer au fil des années et

éventuellement inclure toutes les écoles du quartier en y ajoutant l'Externat Saint-Jean-Berchmans ainsi que l'École de l'Excellence.

M^{me} Vachon-L'Heureux invite les personnes présentes à poser des questions ou faire des commentaires. Une personne s'interroge sur un modèle de bannière tandis qu'une autre remarque que les activités prévues pourrait également avoir lieu à l'automne après la rentrée scolaire.

Finalement, M^{me} Vachon-L'Heureux remercie M^{me} Roy, M. Lavoie et M^{me} Caron pour leur implication dans le projet et pour leur excellente présentation.

21-AGA-10 levée de l'assemblée
L'ordre du jour étant épuisé, M^{me} Vachon-L'Heureux remercie les personnes présentes et lève la séance à 21 h 05. La prochaine assemblée ordinaire aura lieu par visioconférence le 11 mai prochain. Le lien se trouve sur l'ordre du jour figurant sur la [page Web du conseil de quartier](#).

M^{me} Pierrette Vachon-L'Heureux,
Présidente

M. Luc Trépanier,
Secrétaire

Le rapport annuel 2020 est disponible sur à cette adresse :

https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/conseils_quartier/sillery/rapport-annuel.aspx

Treize personnes se sont présentées, onze seulement ont pu être élues (4 femmes, 4 hommes et 3 cooptées).

NOUVEAUX ÉLUS OU RÉÉLUS, SOMMAIRE

Femmes

Janet Drury
Muriel Gennatas
Nicole Lefebvre
Claudia Perreault
Mary Shee

Hommes

Luc Trépanier
Luc Villeneuve

ÉLUS EN POSTE, SOMMAIRE

Hélène Garant
Valérie Kelly

Maxime Bélanger
Hugues Baudouin

II. Reddition de comptes du projet de sécurité routière sans les zones scolaires du quartier, 1^{re} édition, 2020-2021.

Document déposé à la 6^e assemblée ordinaire du Conseil, le 14 septembre, et remis à monsieur Hervé Chapon du Service du transport et de la mobilité intelligente, ville de Québec.

Le 30 novembre 2020, des représentants des conseils d'établissement ou d'association des parents d'élèves avec le conseil de quartier déposaient le projet de *Sécurité routière dans les zones scolaires de Sillery*.

Le projet

Le projet consiste en l'organisation d'une semaine de sensibilisation à la sécurité routière, **du 10 au 14 mai 2021**, dans trois écoles du quartier de Sillery ainsi que dans les zones scolaires les entourant.

Nous avons reçu de la Ville de Québec, par l'entremise du *Programme de soutien à la mobilisation de la stratégie de sécurité routière 2020-2024*, la somme cumulative de 12 000 \$ (3 000 \$ x 4) qui a été dépensée comme suit :

Nature des dépenses	Nom du fournisseur	N° facture	Date	Montant
P-4, Publicité, bande-annonce	Méto Média, Hebdomadaire l'Appel, 1/4	208894	2021-05-01	303,53 \$
P-5, Publicité, bande-annonce	Méto Média, Hebdomadaire l'Appel, 2/4	209309	2021-05-08	303,53 \$
P-6, Publicité, bande-annonce	Méto Média, Hebdomadaire l'Appel, 3/4	209663	2021-05-15	303,53 \$
P-8, Publicité, bande-annonce	Méto Média, Hebdomadaire l'Appel, 4/4	À venir	2021-09-14	303,53 \$
P-1, Silhouettes d'enfant, 9	Kalitec, Signalisation	26975	2021-04-13	3 161,81 \$
P-2, Dossards, 60	Identification Sports Inc.	FA0121903	2021-05-31	1 405,41 \$
P-3, Bannières, format 96 x 48 pouces, 6	Caméléon, Agence de marque	F-17662	2021-04-26	1 327,96 \$
P-7, Animation-Conférences, 16 classes, 3 écoles	CAA-Québec	BS10427	2021-06-21	4 597,85 \$
Montant résiduaire, 4 partenaires	(73,21 \$ x 4)			292,85 \$
Total				12 000,00 \$

Les activités réalisées sont les suivantes :

- Installation de visuels permanents de sensibilisation sur le terrain des écoles en bordure de route.
- Utilisation du visuel développé par la Ville et proposé dans le Kit du relayeur de contenu.
- Affiches durables en *Coroplaste* ou bannières durables en toile.
- Installation de six affiches en forme de silhouette d'enfant de type *Kalitec* sur le terrain des écoles en bordure de rue en respectant les angles de visibilité des voitures.
- Présence active dans les zones scolaires pendant les heures de déplacement des écoliers.
- Présence de parents bénévoles et d'écoliers un ou plusieurs matins de la semaine.
- Trois ou quatre zones de déploiements par école en incluant des intersections clés du quartier.
- Port d'un dossard aux couleurs du visuel de la Ville par les bénévoles et écoliers.
- Sensibilisation directe aux piétons, cyclistes et automobilistes.
- Conférences d'information et de formation à la sécurité routière (piéton et cycliste).
- Conférences offertes par le CAA-Québec (organisme reconnu par la Ville de Québec), en présentiel de 55 minutes, à chacun des groupes de maternelle (9 groupes) et de 6^e année (7 groupes).
- Publicité (4 parutions) du projet dans l'hebdomadaire de quartier *L'Appel* pendant le mois retenu de

l'activité.

- Pour l'école Saint-Louis-de-France-Saint-Yves, les enfants sont invités à utiliser la méthode « *Photovoice* » afin de partager leurs regards sur la sécurité routière de leur quartier. Les photos et textes recueillis seront partagés avec les adultes afin de les sensibiliser en stimulant une autoréflexion sur leurs comportements routiers à améliorer.

Il est à noter que le projet peut être réalisé entièrement malgré le contexte épidémiologique actuel.

Les partenaires

Partenaire principal

- Conseil de quartier de Sillery

Partenaires associés

- Collège Jésus-Marie de Sillery
- École Saint-Michel de Sillery
- École Saint-Louis-de-France-Saint-Yves, 2 écoles, 3 campus.

Les objectifs

Les objectifs principaux sont :

- Accroître la sécurité des usagers de la route dans les zones scolaires.
- Sécuriser les trajets de déplacements des écoliers.
- Inciter les écoliers à adopter de bons comportements en tant que piétons et cyclistes.
- Rappeler aux automobilistes de ralentir et d'être courtois.
- Offrir un rappel visuel permanent, uniforme pour les écoles du quartier.

Les activités réalisées

Calendrier initial de réalisation du projet

2020-2021

S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A	
Dépôt				Réponse				AGA du CQS	Fin des classes			
Automne 2020				Hiver 2021				Printemps-Été 2021				
Début Dépôt				Conception/ Réalisation				Animation		Reddition compte		Fin

Calendrier effectif de réalisation du projet

2020-2021

S	O	N	D	J	F	M	A	M	J	J	A		
Dépôt				Réponse reçue le 10				AGA du CQS	Fin des classes				
Automne 2020				Hiver 2021				Printemps-Été 2021					
Début Dépôt				Conception/ Réalisation				Présentation		Animation Animation		Reddition compte	Fin

Rencontres quadripartites virtuelles de travail, 2021

- 1, 09 mars, 13h15-13h45.
- 2, 16 mars, 13h00-13h30.
- 3, 13 mars, 20h00-20h40, présentation en assemblée générale annuelle du conseil de quartier du projet de sensibilisation prévue durant la semaine du 10 au 14 mai 2021.
- 4, 16 avril, 13h00-13h20,

Les impacts sur le quartier et dans les écoles

Les indicateurs de résultats

Indicateurs de résultats	Cibles atteintes
Conférences, 3 écoles, 16 groupes	Oui, 100%
Silhouettes, 7	Oui, 100%
Dossards, 60	Oui, 100%
Publicité, hebdo <i>L'Appel</i> , 4 bandeaux (avril-mai-sept.)	Oui, 100%
Publicité, bannières, 6	Oui, 100%
Article dans <i>L'Appel</i> , 23 juin 2021	Oui, 100%

Les présences actives aux intersections

Écoles/Collège	Intersections	Date	Objectif
Saint-Michel-de-Sillery	Sheppard/William	Du 10 au 14 mai 2021	Atteint
Jésus-Marie de Sillery	Saint-Louis/Entrée-Sortie		Atteint
Saint-Yves	Triquet/Alexander		Atteint
Écoles/Collège	Intersections	Date	Objectif
Saint-Louis-de-France, I	De l'Église/Saint-Louis		Atteint
Saint-Louis-de-France, II	De l'Église/de Valcourt		Atteint

Les dépenses réelles, résumées

Catégorie	Coût	Pourcentage	Spécification
Formation	4 597,85 \$	38%	16 conférences
Affichage	4 489,77 \$	37%	13 éléments signalétiques
Mobilisation	2 619,54 \$	22%	60 dossards, 4 publicités
Autre	292,84 \$	2%	Réserve
Total	12 000,00 \$	100%	

Les 16 formations tenues en juin

Collège Jésus-Marie de Sillery	École Saint-Michel de Sillery	École Saint-Louis-de-France-Saint-Yves
3 groupes maternels (1 jour) 3 groupes de 6e année (1 jour)	4 groupes maternels (2 jours) 3 groupes 6e année (1 jour)	2 groupes maternels (1 jour) 1 groupe de 6e année (1 jour)

Les résultats

Les résultats attendus sont :

- Accroître la sécurité des usagers de la route dans les zones scolaires pour atteindre la zéro collision mortelle ou grave.
- Installation d'un affichage permanent en bordure des écoles participantes pour un rappel visuel quotidien à tous les usagers de la route dans les zones scolaires.
- Adoption de comportements sécuritaires par les écoliers dans tous leurs déplacements.
- Augmentation de la courtoisie des automobilistes dans les zones scolaires.
- Ralentissement de la circulation scolaire dans les zones scolaires.

La semaine de sensibilisation du 10 au 14 mai 2021 en quelque image.



À Jésus-Marie

Photo : 11 mai 2021.



À Saint-Louis-de-France

Photo : 13 mai 2021.

La publicité apparue dans l'hebdo L'Appel, 1^{er} septembre 2021.

Sécurité routière dans les zones scolaires des quartiers de Sillery et de Saint-Louis



En action dans votre quartier depuis 17 ans (2004-2021).
En collaboration avec la



Retour sécuritaire en classe, 2021-2022.

Dans le cadre du Programme de soutien à la mobilisation de la Stratégie de sécurité routière 2020-2024, en collaboration avec :


 418 684-0054


 418 687-9250


 418 652-2150 • 418 652-2105

Suivez cette activité sur les bonnes pratiques de sécurité routière pour la protection de nos enfants.

Pour en savoir plus :
https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/participation-citoyenne/conseils_quartier/sillery/
 Section : Activités, conférences et réalisations

En septembre

Zone scolaire



Rapport numérique accessible sur le site internet du conseil de quartier de Sillery, ville de Québec.